

Bibliothèque numérique

medic@

**Moïse Maïmonide / Rabinowicz,
Israël-Michel. Traité des poisons de
Maimonide (XI^e siècle) avec une table
alphabétique des noms
pharmaceutiques, arabes et hébreux...
traduit par I.-M. Rabinowicz**

Paris : A. Delahaye, 1865.

Cote : 83065

83065

TRAITÉ
DES POISONS
DE MAIMONIDE

(XII^e SIÈCLE)

AVEC UNE TABLE ALPHABÉTIQUE

des noms pharmaceutiques, arabes et hébreux,
d'après le *Traité des synonymies* de M. CLÉMENT-MULLET,



TRADUIT

PAR LE D^r I.-M. RABBINOWICZ

Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Lauréat de l'Institut et de la Faculté de Médecine,

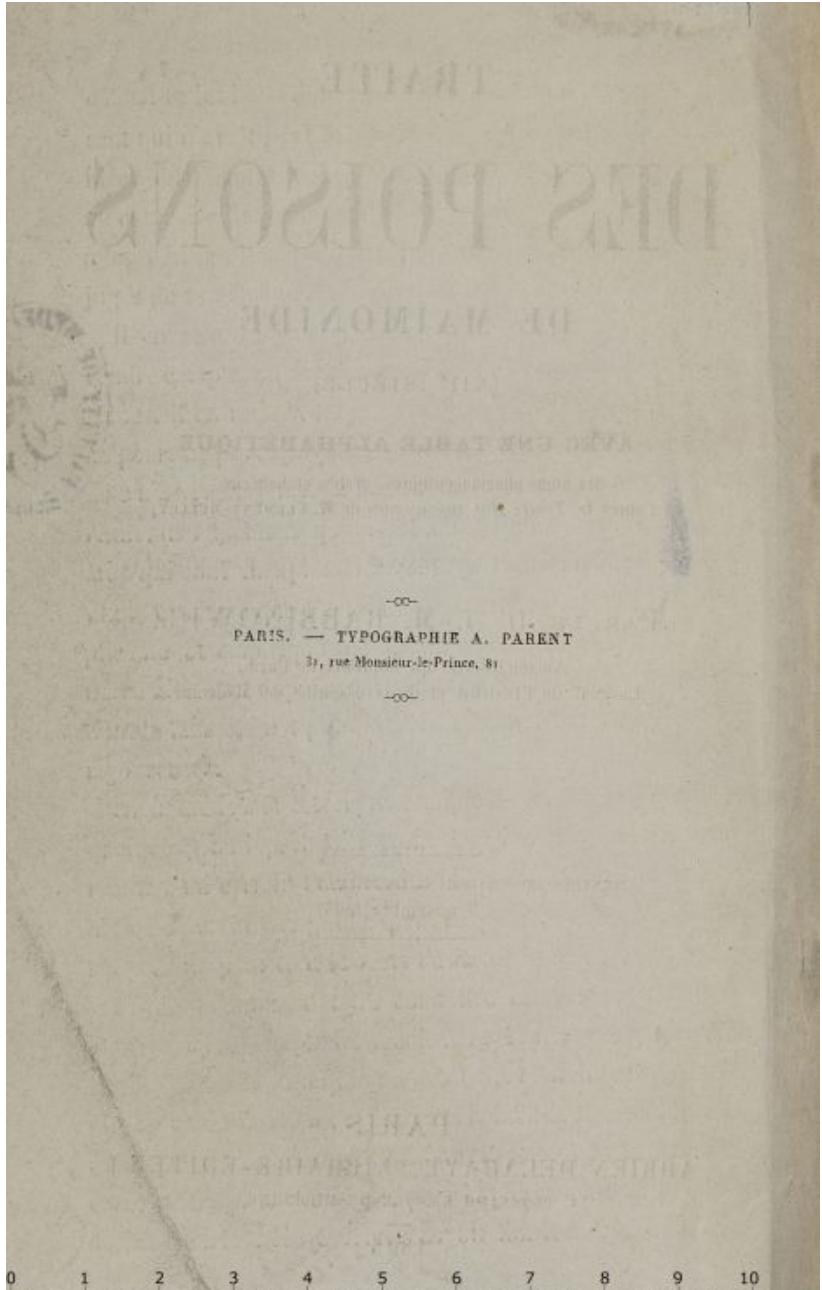
MENTION HONORABLE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
(3 novembre 1865)

83065

PARIS

ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1865



ÉTUDES HISTORIQUES

D E

L'EMPOISONNEMENT

A l'époque où l'on commence à cultiver l'histoire de la médecine comme celle de toutes les sciences, où on la considère comme partie intégrante et presque indispensable de la science médicale, l'étude historique de l'empoisonnement offrira d'autant plus d'intérêt, qu'elle a été peu cultivée jusqu'à présent, et qu'elle est plus obscure peut-être que celle des autres maladies. Tout le monde sait les fables incroyables qui ont été acceptées et accréditées par les hommes les plus illustres de l'antiquité dans cette partie de la médecine.

Le grand Avicenne lui-même, au x^e siècle (*Canon medicinae, ex Gerardi Cremonensis versione*, in-fol., t. II, liber IV, fen. 6, tract. 3, Venetiis, 1608), donne encore le moyen de repousser les serpents par la seule approche.

Les charlatans qui faisaient métier de charmer divers reptiles et de les manier impunément, les empoisonneurs qui préparaient en secret les poisons et les contre-poisons, ont beaucoup contribué à obscurcir cette partie de la science médicale, et les hommes les plus distingués n'ont pas toujours pu se soustraire à l'influence des idées fausses que ces charlatans et ces empoisonneurs avaient intérêt de répandre et d'accréditer. Il est donc d'un haut intérêt de

connaître les idées d'un homme éminent, d'un génie puissant qui n'avait pas l'habitude d'accepter sans critique les idées dominantes (voir p. 43, 45, 51, 57, etc.), mais qui, au contraire, les examinait et cherchait autant que possible à les vérifier. Il a, il est vrai, accepté encore bien des préjugés de son époque.

Il en sera toujours ainsi en médecine. On a beau se rendre compte, autant que possible, de beaucoup de phénomènes, il en restera toujours un plus grand nombre qu'on ne pourrait pas expliquer; et le médecin le plus rationnaliste n'arrivera jamais à bannir de la médecine tout empirisme. Du moment qu'on est obligé d'admettre certains faits qui sont inexplicables par les idées médicales connues, de même que l'action mystérieuse, c'est-à-dire inexplicable et empirique de certains médicaments, on est nécessairement exposé à accepter toutes les idées en vogue dont la fausseté n'a pas été reconnue par des expériences rigoureuses.

Or la médecine est si vaste, que la vie d'un homme, quelque grand qu'il soit, suffit à peine pour vérifier et rectifier un certain nombre des idées médicales, et il est obligé de se laisser guider par ses prédécesseurs ou contemporains pour tout le reste de la médecine.

Je vais maintenant faire connaître brièvement l'auteur dont je livre au public médical le *Traité des poisons*. Moses ben Meimun ou Mousa ben Obeid Allah (ce qui veut dire serviteur de Dieu), connu sous le nom de Meimonide, est né de parents israélites à Cordoue (Espagne) en 1135. Il a étudié d'abord la théologie, puis la philosophie et la médecine chez le célèbre Averroes ou Ibn-Roschd, de Cor-

doue. En 1164, Abd-el-Mumin-ben-Ali, roi d'Espagne, ayant chassé de son royaume tous les chrétiens et les juifs qui ne voulaient pas se convertir à l'Islam, Meimonide est allé à Joftat, en Égypte ; il y a fondé une école où il enseignait la philosophie. Bientôt il fut nommé médecin de Salah-ed-Din, qui est monté sur le trône d'Égypte. Il était donc obligé de faire tous les jours le chemin d'une heure jusqu'à Cahira, pour visiter le roi et la famille royale. A son retour, il trouvait sa maison assiégée de malades de toutes les classes, qui l'occupaient jusqu'à minuit. Il était également en grande faveur chez le célèbre cadi Fadhel, auquel il a dédié le traité des poisons, de là le nom de *traité fadhilteh*,

Malgré ces travaux fatigants, il a trouvé encore le temps de composer un grand nombre d'ouvrages philosophiques et médicaux, la plupart en langue arabe (1). Je laisse de côté les ouvrages philosophiques et théologiques, comme le *Jad-ha-Hazakah (manus fortis)*, le commentaire sur la Mischnah et le *Guide des égarés*, que M. Munk, membre de l'Institut, vient de traduire en français. Ces ouvrages, d'une immense portée philosophique et religieuse, n'intéressent pas le monde médical. Je mentionnerai seulement les ouvrages qui intéressent les médecins. Ce sont :

1. *Tractatus de regimine sanitatis*, écrit pour le sultan d'Égypte, traduction latine, Venetiis, 1514-1521, fol., August. Vindel, 1518, 4; Lugduni, 1535; traduction hébraïque (*sepher Hanhagnath ha-brioth*), par Moses ben Samuel ben Tibbon, Venet., 1519.

(1) Voir *Leben und Wirken des Rabbi Moses ben Maimon von Peter Beer, Biographie de Moses ben Maimon*, par Peter Reer, Prague, 1834. Voir aussi *Histoire des médecins arabes*, par Wüstenfeld, Goettingue, 1840.

2. Aphorismi medici, ex Galeni scriptis, traduction latine. Venet., 1497 et 1500, Basil. 1579, 8; traduction hébraïque par Nathan de Hamat.
3. Commentarius in Aphorismos Hippocratis, traduction hébraïque par Moses ben Samuel ben Tibbon.
4. Liber inventi (Sepher ha-nimtsa), Traité de médecine et de morale, imprimé avec le livre intitulé : Imroth tehoroth de Abraham Haijun, Thessalonie, 1596, 4.
5. Tractatus de hæmorrhoidibus, traduction hébreïque.
6. Tractatus de cura eorum, qui a venenatis animalibus puecti sunt; hébreu.
7. De causis et indiciis morborum, écrit en hébreu, et traduit en arabe.
8. Succincta expositio artis medendi Galeni.
9. Canones de medecina pratica.
10. De morbo regis *Ægypti*.
11. De asthmate; traduction hébraïque, par Samuel Benbenaste.
12. De coitu.
13. De cibo et alimento; hébreu, par Zacharia ben Isaac de Barcelone.
14. Epistolæ duæ de rebus medicis : hébreu.
15. Epistola de diæta ; hébreu.
16. Commentarius, seu patius versio, Ibn sinæ hebraica; se trouve dans la bibliothèque de Bologne : c'est une traduction hébraïque du célèbre Avicenne.
17. Liber de cibis veticis, ed. Hafn, 1722; il fait partie de l'ouvrage intitulé : Iad ha-hazakah (lib. v, tract. 2.)

Maimonide est mort en 1208.

Le traité, dont je donne la traduction au public médical, se trouve dans la Bibliothèque impériale en trois manuscrits, savoir : un manuscrit hébreux, un manuscrit arabe en lettres arabes (qui est perdu maintenant), et un troisième

manuscrit en langue arabe en lettres hébraïques. Je vais mentionner les parties qui me semblent être les plus dignes de remarque au point de vue de l'historique de l'empoisonnement et de la thérapeutique.

1. Maimonide divise les poisons en deux classes, savoir : poisons chauds et poisons froids, ce qui veut dire probablement, poisons qui déterminent la fièvre et les symptômes d'excitation, et poisons qui déterminent les symptômes opposés, la sensation d'un froid vif. Ainsi, pour la première classe, il prescrit les adoucissants, lait, etc. ; pour la deuxième classe, il prescrit le vin, l'anis, etc. (p. 26) ; la morsure de la vipère appartient à la première classe, celle du scorpion appartient à la deuxième classe (p. 26), car son venin est un poison froid en excès, qui tue par sa nature froide (p. 35, voir p. 58).

2. Le poison est absorbé par le sang (p. 45) ; il faut empêcher la plaie de se fermer, elle doit rester ouverte pour l'écoulement des poisons ; il faut empêcher le malade de s'endormir, car alors la chaleur et les humeurs se concentrent à l'intérieur du corps, le poison pénètre dans les points les plus intimes, envahit les parties nobles et détermine la mort (p. 22 et 23) ; ainsi, il recommande la ligature pour empêcher l'absorption du poison.

3. Les antidotes se divisent en deux classes : les uns agissent par leurs qualités physiques ou chimiques, et sont applicables seulement contre certains poisons ; les autres agissent indépendamment de leurs qualités physiques ou chimiques, par une propriété spéciale ou par l'ensemble de leurs propriétés, et sont applicables contre tous les poisons chauds ou froids (p. 26).

4. Les doses normales sont prescrites pour l'individu qui est âgé de plus de 20 ans ; on les diminue pour les jeunes gens de 10 à 20 ans ; pour les enfants au-dessous de 10 ans, on diminue la dose jusqu'au quart, quoi qu'il n'en ait jamais vu guérir à cet âge. Le dosage dépend aussi du tempérament de l'individu et des circonstances dans lesquelles on se trouve (p. 31).

Il dépend en outre de l'intensité des symptômes, du climat et des saisons ; on augmente les doses quand les symptômes sont intenses. Dans les saisons froides et les pays froids on supporte plus facilement une forte dose que dans les pays chauds (p. 32, 33).

5. Le traitement consiste en une ligature pour arrêter la marche du poison (p. 21), débridement de la plaie, suc-
cion avec précautions, c'est-à-dire celui qui suce la plaie
doit préalablement rincer la bouche et frotter les lèvres
avec de l'huile d'olive ; il ne doit pas faire de succion s'il
a un ulcère dans la bouche ou une dent gâtée, enfin il
doit cracher tout ce qui est entré dans la bouche (p. 21) ;
car le venin absorbé par la muqueuse stomachale est danger-
reux (p. 50). vomitifs pour expulser le poison, purgatifs ;
ventouses, cautérisation par le feu (p. 22), ou les caustiques
(p. 25) ; enfin, combattre les symptômes consécutifs, calmants (ciguë, jusquiame, etc.) contre la douleur. Le traitement se divise en outre en traitement interne, topiques, diète.

6. La salive d'un individu à jeun a des propriétés spéciales, qu'elle ne possède plus après les repas ; ainsi la succion est plus efficace contre le poison, si celui qui suce est à jeun (p. 22). Le venin d'un animal à jeun est plus

toxique que quand l'animal a mangé. La salive d'un jeune homme est plus efficace (p. 43).

7. Il donne les compositions de plusieurs thériaques (p. 31, 32, 35, 41, etc.).

8. Il donne les moyens de reconnaître un chien enragé, et il recommande pour sa morsure la ligature, les scarifications, la succion, les ventouses, pour faire couler le sang en abondance, vomitifs et la thériaque ou d'autres remèdes (p. 40). Il recommande de continuer les topiques et les remèdes à l'intérieur pendant quarante jours, en même temps qu'on empêchera la plaie de se fermer (p. 42). Maimonide paraît considérer la cicatrisation prématurée de la plaie comme fournissant l'élosion de l'hydrophbie (p. 44).

9. La morsure est plus dangereuse si l'animal est à jeun, ou d'un tempérament vicié, ou si sa nourriture est de mauvaise nature, ou bien si l'individu mordu est rempli d'humeurs mauvaises, ou si la partie mordue est faible (p. 43).

10. La cervelle de poule cuite augmente l'intelligence de l'individu qui la mange (p. 46). On trouve dans les ouvrages anciens beaucoup de passages qui expriment des idées analogues, d'après lesquelles les organes destinés à une fonction quelconque exaltent cette fonction chez l'individu qui les mange. On sait que la pepsine guérit la dyspepsie due à la diminution de ce principe, la caillette doit produire le même effet. Or les anciens, ne connaissant pas la pepsine, ont pu attribuer la guérison à l'organe lui-même, et en conclure, que la cervelle des animaux est utile pour l'intelligence, comme la caillette est efficace contre la dyspepsie.

11. L'odeur de scorpions brûlés fait fuir tous les scor-

pions vivants (p. 47). N'y a-t-il pas là une analogie avec l'idée de certains auteurs anciens, qui, dans la morsure d'un animal venimeux, conseillaient l'application sur la plaie d'un animal de la même espèce?

12. Il donne des signes certains pour éviter les substances toxiques. Tout ce qui a une bonne saveur et une bonne odeur peut être mangé en toute sécurité. Il indique les substances où les empoisonneurs peuvent plus facilement mettre du poison, sans qu'on s'en aperçoive, et celles où cette fraude criminelle est impossible (p. 49, 50, 51).

13. Il est dangereux de boire de l'eau d'un vase découvert, car un animal venimeux a pu y boire (p. 50).

14. Il a entendu dire que le crottin de poule est un excellent vomitif; il faut donc en prendre deux drachmes dans de l'eau chaude pour expulser le poison (p. 52).

15. L'émeraude est vraiment une pierre précieuse. Elle est un des antidotes les plus efficaces contre tous les poissons; appliquée à l'épigastre, elle calme les douleurs de l'estomac; retenue dans la bouche, elle fortifie le cœur et les dents. C'est le cheik Abou-Merwan-Ibn-Zohar, le plus grand expérimentateur en thérapeutique, un homme d'une immense fortune et d'une grande sagacité médicale, qui a confirmé toutes ces propriétés de l'émeraude par une longue expérience. Il n'y a plus moyen d'en douter. Ce brave cheik avait toujours sous la main un contre-poison, son excellente émeraude ou la thériaque, car il avait toujours peur d'être empoisonné (p. 27 et 54).

16. Le sang du taureau est un poison, et très-facile à être employé dans un but criminel (p. 55). Maimonide ne croit guère que les menstrues soient un poison, malgré tous les

contes des femmes débauchées qui se vantaient de les avoir employées avec succès pour empoisonner les gens (p. 57).

17. Maimonide indique quelques poisons faciles à employer dans un but criminel (p. 58).

18. L'empoisonnement peut déterminer un éléphantiasis qui cause des ulcérations telles que les membres finissent par tomber (p. 56).

19. Il paraît que les princes avaient toujours peur d'être empoisonnés par leurs cuisiniers (p. 58).

20. La cantharide détermine des ulcérations dans la vessie et l'hématurie (p. 59).

21. Il y a deux genres de substances, la truffe et le champignon, qui sont toxiques. Dans chacun de ces genres il y a une espèce qui est mortelle, elle est de couleur noire ou verte, ou de mauvaise odeur. L'autre espèce est inoffensive, mais à la longue elle détermine des suffocations qui se terminent par la mort, ou des coliques très-violentes; il faut donc assaisonner les espèces inoffensives avec beaucoup de sel et de poivre, et boire abondamment un vin pur et généreux (p. 59).

22. Enfin on trouve dans cet ouvrage l'énumération de beaucoup de poisons du règne animal et du règne végétal, un grand nombre de médicaments, leurs doses, et la manière de les préparer et de s'en servir.

23. A la fin de la version hébraïque une personne inconnue donne des moyens de reconnaître si la plaie provient d'un chien enragé ou non (p. 61). Cependant, dans le texte, Maimonide rejette les signes donnés par les auteurs et prétend qu'il n'y en a pas. (p. 43).

Il me reste maintenant à dire un mot sur la traduction. J'ai déjà dit que cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque impériale en manuscrit, écrit en arabe et traduit en hébreu. La traduction française a été faite sur la version hébraïque, en consultant le texte arabe. Cette traduction a offert des difficultés sérieuses. En effet, on voit qu'il y a dans cet ouvrage un grand nombre de noms de plantes, d'animaux, de minéraux et de poids, et on sait que les savants les plus distingués ne sont pas d'accord sur le sens de la plupart de ces noms, même quand ils paraissent désigner les objets les plus communs. C'est pourquoi je donne à la fin une table alphabétique de tous ces noms avec les mots arabes et hébreux correspondants, afin que le lecteur soit à même de juger de l'exactitude de la traduction. Je crois en outre devoir dire à mes lecteurs que j'ai adopté pour tous ces noms en question la traduction de M. Clément Mullet, le traducteur du célèbre *Traité d'Ibn-at-Awan*, de 1450 p. in-fol. de l'agriculture nabathéenne, arabe et grecque. Il a fait des recherches conscientieuses pendant dix ans, dont il a consigné les résultats dans son ouvrage manuscrit intitulé: *Synonymies*, ouvrage indispensable pour connaître exactement la valeur d'un nom arabe, hébreu ou grec, qui désigne une plante quelconque, un animal, un minéral, un poids et mesure, surtout pour l'histoire de la médecine et de la thérapeutique. Appuyé sur l'autorité de M. Clément Mullet pour la traduction de ces noms en question, et en donnant les mots respectifs du texte arabe et de l'hébreu, j'espère que j'offre à mes lecteurs des garanties suffisantes qui les mettront à l'abri de toute erreur.

TRAITE FADHILITEH

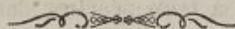
OU

TRAITÉ

DES POISONS

DE MAIMONIDE

(XII^e SIÈCLE).



Au nom du Dieu clément et miséricordieux, maître de tous secours.

Mousa ben Obéid Allah de Cordoue dit : C'est une chose aujourd'hui généralement répandue dans notre pays, que dis-je, dans tous les climats du monde, que la noble conduite de notre maître, le glorieux et l'illustre cadi Fadhil, que Dieu prolonge ses jours et son existence ! Son but unique en ce monde est de faire participer tous les hommes en général aux grandes faveurs dont Dieu l'a comblé, à savoir : d'éloigner d'eux ce qui est nuisible et de leur procurer tout le bien-être possible, en y consacrant constamment ses biens, sa puissance, sa parole et sa pensée. Ses richesses largement employées fournissent suffisamment aux besoins des pauvres et des indigents. Il fait élever les orphelins, il rachète les captifs, il fait construire des écoles dans les provinces; le nombre de savants et de ceux qui étudient s'est multiplié. Par sa puissance, que Dieu veuille augmenter encore et étendre, il a comblé les hommes remarquables de dignités et d'honneurs ; les chefs des familles illustres ont pu recevoir

leurs revenus, et les hommes de valeur ont été mis à l'abri des vicissitudes du sort. Par l'éloquence, la clarté et la facilité de l'élocution qu'il a reçues de Dieu, il a surpassé tout ce qui l'a précédé en fait de savant. Il est parvenu à modifier les habitudes des rois et des princes qui le plus communément commencent par ajouter foi aux accusations portées contre les absents, et se laissent facilement aller à des actes de vengeance, associant le mal à l'injustice. Il poursuit le but qu'il s'est proposé par tous les moyens possibles. Il est arrivé à faire pénétrer dans leurs cœurs des idées de générosité telles, que par là de grands personnages ont échappé à une ruine certaine. Il n'y a pas d'hommes de mérite qu'il ne sache distinguer, soit au milieu des autres, soit au milieu des villes. Il a su aussi conserver aux habitants (des provinces soumises) leurs biens et leurs richesses, seuls motifs qui portent le soldat à se battre, et ce qui éveille la cupidité des souverains est devenu sacré. Combien de fois le feu de la guerre s'est allumé entre les musulmans et il l'a éteint. Combien de fois encore n'a-t-il pas appelé à la guerre sainte contre les infidèles, et que n'a-t-il pas fait pour ouvrir leur cœur à la raison et répandre le principe de l'unité de Dieu parmi les peuples et les provinces. Il a délivré la ville sainte des abominations, et le principe du monothéisme y est florissant.

Tous ces actes, il les a accomplis avec la volonté de Dieu, par la puissance de sa parole, de sa plume et de son intelligence. Il a composé le traité de *La prudence étendue* (*Al-hilah Al-bahidah*) qui a pour objet la direction des princes de ces contrées en leur traçant des règles de justice et de modération qui ont élevé leur ré-

putation jusqu'au ciel, répandu leur renommée au loin, et par suite, s'est améliorée la condition des sujets. Les mœurs des peuples de ces provinces, qui ont pris pour modèle notre maître, sont devenues les plus remarquables de toutes celles dont jamais on ait entendu parler. La célébrité de ces merveilles est telle qu'elles n'ont pas besoin d'être décrises. Ce n'est du reste pas le but que je me suis proposé en écrivant ces lignes, puisque déjà, les poëtes de notre pays ont embouché la trompette, et leur génie s'est trouvé impuissant pour célébrer et décrire sa glorieuse vie. Ce qui précède est seulement un souvenir de gratitude pour celui qui m'a demandé ce traité ; ce que je vais exposer maintenant m'a poussé à le faire précéder de ce préliminaire. Notre illustre maître, dont Dieu veuille prolonger les jours, parmi les choses que sa pensée auguste a faites pour le bien-être des peuples, comme je l'ai déjà dit, *a ordonné aux médecins du Caire de préparer la grande thériaque et le confect de mithridate, deux préparations difficiles à faire dans cette ville, parce que de toutes les substances qu'exige la grande thériaque, on n'y trouve que le pavot.* On fit donc, par ses ordres, venir des parties éloignées de l'Orient et de l'Occident, les drogues médicinales, et les deux préparations furent faites au complet, et elles furent laissées à la disposition de tous ceux auxquels les prescrivaient les médecins. Mais comme ces deux médicaments sont du nombre de ceux qu'on ne trouve même pas dans la plupart des trésors des rois, comment alors espérer les trouver sur les marchés? Toutes les fois donc qu'une des deux préparations venait à manquer ou qu'elle tirait à sa fin, il donnait ses soins à ce qu'on en confectionnât d'autres, toujours mu par

cette pensée qui cherche tout ce qui peut contribuer au bien-être de l'humanité.

Ainsi pendant que nous étions dans le mois glorifié du ramadhan de l'année 595, (juillet 1198), notre maître s'adressant au plus humble de ses serviteurs, daigna lui dire : Je pensais hier que quand un individu a été piqué par un animal vénimeux avant qu'il ait pu venir jusqu'à nous chercher le contre-poison, le venin a pu se répandre dans le corps et causer la mort; surtout si c'est la nuit que l'accident a eu lieu, il ne peut venir que le lendemain matin. D'un autre côté, la confection de ces deux préparations est trop difficile pour qu'on les emploie pour des accidents de moindre gravité tels que celles du scorpion et de l'araignée, pour lesquelles peuvent suffire la thériaque diatessaron, etc.

Par tous ces motifs, je te commande de composer un traité, petit de volume, concis d'expressions, indiquant ce que doit faire immédiatement celui qui a été atteint par un animal vénimeux, quel traitement il doit suivre. Ce traité prescrira le régime thérapeutique et diététique et fera connaître quelques-uns de ces contre-poisons généraux et communs usités dans ces circonstances, mais autres que les deux grandes thériaques, toutefois sans omettre de les indiquer dans les cas où on ne peut le suppléer. Nul doute que notre maître, par suite de ses études, n'eût appris que les médecins, tant anciens que modernes, avaient composé sur cette matière des ouvrages assez longs, et sa profonde intelligence avait vu la plupart des choses qu'ils ont dites en explorant les livres de médecine. Le but de celui dont Dieu veuille prolonger les jours, fut de recueillir ce qui a

été écrit de plus facile et le plus à la portée de tous, pour en vulgariser la préparation et le souvenir, et en même temps en disséminer la connaissance parmi le peuple. Je me mis donc très-promptement à l'ouvrage afin que l'obéissance répondît au commandement; j'ai composé ce traité auquel j'ai donné le nom de *Traité fadhiliteh* (1). Je ne me suis point proposé de rapporter ces choses extraordinaires qu'on n'écrit point, ni ces singularités qu'on ne peut comprendre, j'ai au contraire cherché à me conformer à l'esprit de l'ordre suprême qui m'a été donné. J'ai seulement recueilli des prescriptions, petites en nombre, mais grandes en utilité. Quand je fais l'énumération des médicaments simples, je me suis bien gardé de rapporter tous ceux qui ont été cités, ce qu'il fallait bien éviter, car en multipliant trop les prescriptions, la mémoire n'aurait pu s'en charger, et d'autre part les hommes embarrassés par les longueurs du livre n'auraient pu que difficilement trouver ces prescriptions dans les cas de nécessité, tandis que quand il n'y a pas trop de choses on se les rappelle. Je me suis donc attaché à ne citer parmi les médicaments que ceux qui sont les plus efficaces pour les cas qui nous occupent, les plus faciles à se procurer dans ces contrées. Souvent des médecins indiquent des médicaments simples, disant bien qu'ils sont bons contre les poisons, sans jamais faire connaître la manière de les préparer, ni à quelles doses on doit les administrer, se reposant à cet égard sur ce que le médecin doit connaître les règles générales de la médecine (de la thérapeutique.) C'est pourquoi, dans cet écrit, j'ai donné des explications claires et

(1) Fadiliteh vient du mot Fadhel, le nom du cadi qui a commandé de composer ce traité.

précises qui pussent dispenser de la présence du médecin. Pareillement pour les médicaments composés, je prescris ceux dont la préparation est la plus facile et qui ont le plus d'énergie dans leur action.

J'ai donc divisé ce traité en deux sections :

I^e SECTION. *Piqûres des serpents et insectes et morsures de quelques animaux.*

II^e SECTION. *Traitements de celui qui a pris du poison.*

I^e SECTION. — Chapitres dont elle se compose : ils sont au nombre de six :

CHAP. I^{er}. Traitement de l'individu qui a été piqué, en général.

CHAP. II. Médicaments simples ou composés appliqués comme topiques sur les morsures ou piqûres.

CHAP. III. Médicaments simples qui peuvent être utiles contre la piqûre de tous les insectes et reptiles.

CHAP. IV. Remèdes composés utiles dans le même cas.

CHAP. V. Traitement spécial en cas de morsures par un animal connu.

CHAP. VI. Régime diététique en général et en particulier, à observer par les individus qui ont été piqués ou mordus. Particularités qui se rattachent à ce sujet.

II^e SECTION, — comprenant quatre chapitres.

CHAP. I^{er}. Manière de se garantir du poison.

CHAP. II. Traitement de celui qui a été empoisonné ou qui suppose l'être, en général.

CHAP. III. Médicaments simples ou composés qui peuvent convenir pour quelque poison que ce soit.

CHAP. IV. Traitement de celui qui connaît la nature du poison qu'il a pris.

Je ne citerai dans ce chapitre que certaines des substances qu'on peut manger par l'ignorance de leur nature ou qui étant très-répandues rendent plus faciles les tentatives d'empoisonnement, afin de diminuer le volume de ce traité, et pour obéir aux ordres qui m'ont été donnés. Dieu veuille nous diriger dans la bonne voie.

1^{re} SECTION. — CHAP. 1^{er}. *Du traitement des piqûres en général* (1).

Aussitôt qu'un individu a été piqué ou mordu, on doit se hâter de pratiquer une ligature au-dessus de la plaie.

Cette ligature doit être très-serrée pour arrêter la marche du poison, et l'empêcher de se répandre dans le corps. En même temps qu'on fera cette ligature, une autre personne devra élargir la plaie au moyen d'une incision, et avec sa bouche faire une succion aussi forte que possible, et cracher tout ce qu'elle pourrait absorber. Avant de le faire, rincer sa bouche avec de l'huile d'olive ou seule ou mêlée de vin. Il faut aussi frotter ses lèvres avec de l'huile de violette ou si on en manque avec de l'huile d'olive, et bien prendre garde qu'on ait dans la bouche quelque ulcération ou dent gâtée. Quelques médecins exigent que la personne qui fait la succion soit à jeun; d'autres au contraire veulent que cette personne mange quelque chose avant de la faire. Quant à moi, mon opinion est que celui qui est à jeun procure plus de soulagement au blessé, mais aussi, il y a pour lui plus de danger.

(1) La version hébraïque porte *serpents*.

Quand on a mangé, l'action est moins efficace, parce que la salive de l'homme à jeun porte en elle-même la guérison des piqûres des insectes et de beaucoup de plaies mauvaises. S'il ne se trouve personne pour faire la succion, il faut se hâter d'appliquer les ventouses, soit à l'aide du feu ou sans le secours du feu. L'opération aidée du feu est plus puissante et plus énergique, et elle réunit l'avantage de l'extraction à celui de la cautérisation. Il faut ensuite expulser par le vomissement ce qui peut être contenu d'aliments dans l'estomac ; mais si le vomissement devenait difficile il faudrait le provoquer avec de l'huile ou du beurre (fondue), mais il faut bien se garder de recourir aux moyens violents. On donnera ensuite la grande thériaque, si on en a, sinon, on y suppléera par le mithridate, ou bien on prendra une de ces grandes préparations qui en général sont employées contre les poisons. Si on manque de toutes ces choses, on usera des médicaments simples qui sont communément employés contre la piqûre des reptiles. Plus bas nous donnerons la description de ces remèdes et la manière de les administrer. On applique ensuite sur la plaie une préparation soit simple, soit composée, enfin celle qu'on pourra trouver, pour attirer le poison au dehors. Au bout de quelque temps on examine l'état du malade et les symptômes qu'il présente. Si la douleur est calmée, que le pouls soit vigoureux et que la couleur devienne bonne, il ne faut rien faire de plus, seulement on veille à ce que le malade ne s'endorme pas, car alors la chaleur naturelle et les humeurs se concentrent à l'intérieur du corps, le poison pénètre dans les points les plus intimes, il envahit les parties nobles et détermine la mort. Il faut donc veiller constamment auprès du malade

pour qu'il ne s'endorme point, que la plaie ne se referme point, qu'elle reste toujours ouverte pour l'écoulement du virus, tant que les effets délétères du poison laissent de la crainte. Si vous voyez que la ligature trop serrée cause de la douleur, relâchez-la un peu. Quand le remède sorti de l'estomac aura produit son effet, ce qui ne peut avoir lieu avant un laps de temps de huit heures, au moins, donnez l'alimentation qu'on donne habituellement dans ce cas. Mais si vous remarquez que la douleur de la plaie devienne plus vive et plus cuisante, avant de donner aucun aliment, enlevez le remède que vous y aurez appliqué, prenez des pigeonneaux, tuez-les et fendez-les immédiatement et appliquez-les sur la morsure. Aussitôt que le malade sentira que la chaleur de l'oiseau diminue, ôtez-le et appliquez-en un autre; si on n'a point de pigeonneaux, on peut y suppléer par des poulets, des coqs et des poules. On ne tue ces oiseaux que l'un après l'autre. On dit que dans ce cas la belette jouit d'une propriété efficace très-grande, c'est-à-dire qu'on lui fend le corps, puis on l'applique comme emplâtre sur la plaie pour enlever la douleur. On continue l'application de ces animaux parce que ce procédé calme la douleur et attire au dehors tout ce qu'il peut y avoir encore de poison. Il est des médecins qui commencent par l'application des animaux avant d'en venir aux topiques extractifs du venin, simples ou composés. Si les animaux manquent, on met sur la plaie du vinaigre chaud avec de la farine cuite dans de l'huile d'olive, car c'est une des préparations calmantes. Mais si malgré tous ces soins la douleur, loin de se calmer, devient plus aigüe; que les symptômes s'aggravent et que la syncope survienne, il y a pour chacun de ces accidents un traitement dont l'indication ne fait point partie

de ce traité, aussi est-ce le cas d'appeler un médecin intelligent qui agira en raison des phénomènes, en se conformant aux principes généraux indiqués dans les livres où la matière est traitée avec étendue ; toutefois, il devra être tenu compte de la constitution physique du malade.

CHAP. II. *Topiques simples ou composés qu'on applique sur les piqûres ou les morsures.*

Les médicaments simples qu'on applique sur les plaies venimeuses pour en extraire le virus, sont : la menthe aquatique, le pouillot, le crotin de pigeon, celui de canard, le soufre, l'asa foetida, le crotin de chèvre, le sel de cuisine, l'oignon, la pierre judaïque, ce que vous pourrez avoir de toutes ces substances vous le pilez, le pétrissez avec du miel, ensuite, vous l'appliquez sur la piqûre, après la succion pratiquée à l'aide de la bouche ou des ventouses pour extraire le venin. On obtient le même résultat si on frotte la plaie avec du fiel de bœuf. Les pepins de l'orange douce ou amère pilés et appliqués en compresse sur la plaie arrêtent tous les accidents mortels, par suite d'une propriété qui leur est spéciale de neutraliser les poisons, qu'ils possèdent à un degré éminent.

Quant aux médicaments composés, prenez de l'oignon et du sel, de la fiente de pigeon en parties égales, faites-en un emplâtre que vous appliquerez sur la plaie. — Autre : de la graine d'althéa fraîche ou sèche, pilée avec de l'huile et du vinaigre, on en frotte la piqûre. — Autre énergique dans son attraction : Le *sinapis nigra*, la soude, la chaux vive, pris en parties égales, mêlés avec du goudron et appliqués sans retard avant que le poison ne soit

répandu dans le corps. — Autre: Faites un composé de sel, de cendres de bois, de figuier, de sarment, du nitre, délayés et pétris avec du vinaigre et du fiel de bœuf, appliquez-le sur la plaie, comme onguent.— Autre, indiqué par Rhazès, qui affirme l'avoir expérimenté pour calmer les douleurs causées par toute espèce de morsure et en même temps attirer le venin à l'extérieur : Prenez du sagapenum, du castoreum, de *l'asa fætida*, du soufre, de la colombine, de la menthe sauvage, de la menthe des bois, en parties égales, pétrissez le tout avec de la vieille huile d'olive, ou même du vinaigre mêlé d'huile ; après avoir bien manipulé on tient la préparation en réserve pour la trouver au besoin. On l'emploie comme jeniment. L'auteur ajoute que quand la menthe des bois vient à manquer, ou qu'il est difficile de s'en procurer, on peut la remplacer par la canelle. Une très-bonne préparation encore c'est de faire bouillir de la menthe dans du vinaigre et d'en exprimer le liquide sur le membre mordu.

Tous ces médicaments sont faciles à trouver, ils sont sous la main et d'une très-grande utilité dans les cas où il y a du danger.

CHAP. III. *Médicaments simples utiles contre la morsure de toute espèce d'animal venimeux.*

Les médecins ont indiqué un grand nombre de médicaments simples qu'on prend en potion contre la morsure de toute espèce d'animal venimeux quel qu'il puisse être. En les observant, on trouve qu'ils sont tous d'une nature chaude, mais je n'ai pas trouvé une substance qui puisse être employée contre les piqûres en général, excepté la racine de mandragore (*atropa mandragora*, Lin.). On ne peut

nier l'existence d'un antidote qu'on peut employer contre toute espèce de venin possible, qu'il soit de nature chaude ou froide. En effet, ces contre-poisons opèrent non point par leur qualité physique ou chimique, mais par l'ensemble de leur substance, comme l'indiquent les médecins, ou bien par une propriété spéciale comme ils disent. Raisonnant ainsi à cause de l'explication des philosophes qui disent que l'effet à lieu par la *forme d'organisation qui est spéciale à la substance* (1).

Parmi les remèdes indiqués par les médecins, il en est qu'ils prescrivent de prendre dans du vin, les autres dans de l'eau, d'autres dans du vinaigre, et d'autres enfin dans du lait. Quant à moi, je conseillerai à celui qui a été mordu ou piqué par un animal dont il ne connaît pas l'espèce, de bien observer les symptômes qui se manifestent. S'il ressent une grande chaleur pareille à celle qu'éprouve celui qui a été mordu par une vipère, il doit accorder la préférence aux médicaments qui se prennent avec du lait, du vinaigre ou bien de l'eau. Si au contraire, il ressent un froid vif comme celui causé par la piqûre d'un scorpion, il donnera la préférence aux médicaments qu'on administre dans du vin. Celui qui manque de vin peut employer une décoc-

(1) La version porte : *propriété mystérieuse, Tsourah*. Comme l'homme est composé d'un corps et d'une âme, tous les objets organiques et inorganiques ont été considérés également comme composés des deux parties, dont l'une est la substance inerte et informe, et l'autre est l'ensemble de toutes les qualités physiques, chimiques et vitales (végétales ou animales). Or, la Bible dit, que Dieu a pris une motte de *terre*, et lui a soufflé l'âme pour lui donner la *forme de son organisation*, ainsi les philosophes israélites du moyen âge appelaient la substance inerte : *homem, terre*, et l'ensemble des qualités des êtres *tsourah, forme d'organisation*.

tion d'anis, parce que tous les médecins sont unanimes sur l'efficacité de l'anis contre tous les poisons animaux.

Après ces préliminaires, je vais indiquer les médicaments simples les meilleurs chez nous, et les plus énergiques dans leur action, et ceux surtout dont l'expérience a constaté l'efficacité.

Les pepins du citron (*citrus*) sont un bon antidote contre toute substance toxique nuisible au corps humain, introduite soit par la piqûre, soit par les boissons. On l'emploie de la manière suivante : on enlève l'écorce du pepin, on prend l'amande, on la pile, et on prend à la dose depuis un mitskal jusqu'à 2 drachmes. Avicenne prescrit 2 mitskals. On avale cette substance ainsi pilée dans du vin, ou bien dans de l'eau froide. Il n'y a point de différence à faire entre le citron doux et le citron acide.

L'émeraude. Elle doit être dans les conditions suivantes : un beau vert, bien transparente et une belle eau. On la réduit en poudre très-fine, on en prend à la dose de 9 grains (1) dans de l'eau froide ou dans du vin. Abou Mervan ben Zohar (Avenzohar) dit que c'est une vérité incontestable que l'émeraude est un spécifique puissant contre toute espèce de poison ; elle l'expulse par le vomissement de la même manière que la terre sigillée, et quant cette dernière vient à manquer, on a recours à l'émeraude pour la confection de la thériaque.

Le bézoard. Galien ne parle point de la pierre du bézoard. La substance nommée bézoard animal n'est point la même, celle-ci a la forme d'un gland, sa couleur est verte, d'un vert saturé. Il est produit par forme de concré-

(1) Version hébraïque : *Mitskal*.

tion, c'est pourquoi on le trouve disposé en couches superposées les unes sur les autres. On a dit : les uns qu'il se rencontrait dans les angles des yeux du cerf dans les contrées de l'Orient, d'autres qu'il se trouve dans la vésicule du fiel : cette opinion est plus vraie que la première.

Le bézoard minéral est une substance pierreuse qui se trouve dans l'Égypte et l'Haizab. Il varie beaucoup dans sa couleur. Les écrits des modernes sont remplis de récits merveilleux sur cette pierre, mais il n'y a rien de moins avéré; au contraire, j'ai expérimenté sur la piqûre du scorpion toutes les espèces qu'on a trouvées chez nous sans jamais obtenir le moindre succès; les préparations que j'en ai faites en grand nombre n'ont produit aucun bien. Quant au bézoard d'origine animale, son efficacité est bien constatée, et l'expérience vient la confirmer. Voici le moyen de le préparer : on le frotte sur la pierre à repasser avec de l'huile de manière à en enlever depuis un carat au moins, jusqu'à un huitième de mitskal ; on fait ensuite lécher la substance par le malade, soit qu'il ait été piqué ou bien qu'il ait avalé du poison ; on fait aussi des frictions sur la plaie et la guérison est certaine.

Ces trois substances, c'est-à-dire les pepins de citron, l'émeraude et le bézoard animal, sont des contre-poisons dont l'efficacité est prouvée par une expérimentation qu'on ne peut contester.

Jhrq-al-hayah (litt. racine de serpent), c'est la racine d'une plante qui croît dans les alentours du temple de Jérusalem. Les résultats bien constatés de son usage sont très-connus. On la pulvérise et on la boit avec du vin ou de l'eau froide ; la dose est depuis 1 drachme jusqu'à 3, et l'on est sauvé ; son énergie n'égale point celle de l'émeraude ou du

bézoard animal, mais en somme, il faut toujours avoir cette préparation à sa disposition. Une personne versée dans la connaissance des plantes et d'autres encore, m'ont dit que ce remède appartenait au genre de plante nommée *couronne des rois* avec des contournements en forme de queue de scorpion. (*Trigonella hamata*. Linn.)

Toute espèce de *caillette*, prise avec du vinaigre à la dose d'un demi-drachme jusqu'à un demi mitskal, neutralise tous les poisons, animaux et végétaux et particulièrement la caillette de lièvre.

On cite aussi la *valeriana celtica* prise en poudre à la dose de 1 drachme dans du vin.

La plante et la graine de l'*aigremoine*, *acrimonia eupatoria* sont aussi indiquées, on les réduit en poudre, on en prend à la dose de deux drachmes dans du vin.

L'*huile de baumier* prise dans du lait qu'on vient de traire, à la quantité d'un demi-mitskal; le bois de l'arbre à la quantité de 6 drachmes bouilli dans un rotl et demi d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers et prise en boisson étant chaud.

L'*ail*, suivant l'opinion générale des médecins, peut suppléer la grande thériaque pour toutes espèces de poisons froids; on peut aussi l'administrer contre les poisons chauds. On l'emploie de la manière suivante: on l'écrase, on en prend depuis 1 jusqu'à 2 mitskals et on l'avale.

On indique aussi le *gingembre de la Mecque*, à la dose de 2 drachmes, pris avec de l'eau chaude.

La racine de *mandragore* (*atropa mandragora*) pilée et tamisée à la dose de 2 drachmes dans 1 once de miel.

La canelle ou *cinamome de la Chine* pilée et tamisée à la dose de 1 mitskal dans l'eau froide.

Le *costus amer*, pilé et tamisé à la dose d'un mitskal avec du vin.

L'aristoloche longue prise de la même manière et dans les mêmes proportions est aussi indiquée, de même que l'agaric, la gentiane, l'*iris pseudoacorus*, l'*irissa*, la racine de l'*iris violette* broyée, à la quantité de 2 drachmes et prise dans du vinaigre de vin (1). La graine de *roquette* à la dose de 2 drachmes dans du vin; celle de persil pilée et prise de même à la quantité d'un drachme; 4 drachmes de cumin écrasé et pris avec de l'eau mêlée de vin, ou pris dans les mêmes proportions de l'anis. Des écrevisses de rivière qu'on fait bouillir et dont on boit le bouillon.

Toutes ces choses sont faciles à trouver, excepté l'huile de baume qu'on ne trouve facilement qu'en Égypte. Mais quoique ce soit qu'on ait sous la main, il faut se hâter d'en faire usage, après toutefois avoir provoqué le vomissement suivant que je l'ai indiqué.

Quand un individu qui a été piqué ou mordu prend 3 onces de miel avec 1 once d'huile de rose, qu'après les avoir fait chauffer ensemble il boit ce mélange, c'est très-utile.

Ces prescriptions et les doses que nous avons indiquées l'ont été pour les personnes qui sont dans la force de l'âge et qui ont passé vingt ans. Mais entre vingt et dix ans on devra régler les doses dans des proportions convenables.

(1) La version hébraïque dit *ou du vin*.

Au-dessous de cet âge, on devra [encore] les réduire. Jamais on ne voit qu'un jeune individu âgé de moins de dix ans ait survécu quand il a été mordu ou piqué. Mais néanmoins il faut avoir l'attention de lui administrer à un quart des doses indiquées, les médicaments simples. Quant aux thériaques, on les administre depuis le quart de 1 drachme jusqu'à la quantité du quart d'un mitskal, selon les appréciations du médecin appelé. Il est bien important de tenir compte aussi du tempérament de l'individu et des circonstances dans lesquelles on se trouve.

CHAPITRE IV. *Médicaments composés qu'on emploie avec succès dans l'espèce.*

Le plus énergique de ce genre de médicaments c'est la grande thériaque qu'on emploie depuis la quantité d'un quart de drachme jusqu'à celle de 1 mitskal. Vient ensuite le mithridate qu'on emploie à la dose d'un quart de mitskal; la thériaque diatessaron qu'on prend depuis 1 drachme jusqu'à 4. Voici la recette pour la composition de cette thériaque : de la myrrhe, des baies de laurier (*laurus nobilis*, Linn.) décortiquées, de la gentiane grecque, de l'*aristolochia longa*. On pétrit toutes ces substances prises en parties égales avec du miel qu'on aura fait écumer, en quantité triple de toutes ces substances prises ensemble. Chacune de ces quatre substances est déjà par elle-même une thériaque contre tous les poisons. C'était la première composition que préparaient les anciens contre tous les poisons en général. On préparait aussi la thériaque d'*asa fætida* indiquée par Rhazès contre tous les poisons

froids. Il ne faut pas négliger de la préparer. Voici sa composition : feuilles de *ruta graveolens* desséchées, du costus d'Arabie, de la menthe desséchée, du poivre noir, de la camomille pyrèthre : de chacune de ces choses 1 once ; de *l'asa foetida* 1 once et demie, qu'on fait dissoudre dans du vin. On pulvérise les substances sèches, on les passe au tamis, on pétrit le tout ensemble avec du miel dont on a enlevé l'écume. Cette thériaque acquiert de la qualité en prenant de la consistance. Dans les contrées chaudes, on en prend depuis 1 drachme jusqu'à 2 et dans les contrées froides depuis 2 jusqu'à 4. Il y a la thériaque à la noix, c'est la thériaque noble. Il ne faut pas négliger de la préparer pour en avoir toujours à sa disposition. Il y en a qui prétendent que l'individu qui aurait constamment l'attention de prendre de cette thériaque avant de manger, serait à l'épreuve de tous les poisons. Elle se compose du mélange des quatre substances suivantes : figue, sel, noix et rue. Les proportions de chacune sont celles indiquées par Galien : feuilles de rue, 20 parties; amandes de noix, 2; sel, 5; figues sèches, 2. On effectue le mélange de ces choses, et on les pétrit ensemble. La préparation que préfère Rhazès est la suivante : noix sèche décortiquée, sel en gros grains, feuilles de rue sèches ; de chacune de ces choses 6 parties; figues blanches en quantité suffisante pour agglutiner l'ensemble. On en fait des boulettes plus grosses qu'une noix et on n'en administre qu'une à la fois. Abou-Mervan Aben-Zohar (Dieu lui fasse miséricorde) dit avoir vérifié par l'expérience la *thériaque de l'oignon*, et avoir constaté son efficacité dans les piqûres et les morsures d'animaux venimeux. Voici sa composition : oignon pelé,

4 onces; feuilles d'arbousier, gentiane, poivre noir et blanc, poivre long, gingembre, 1 once de chaque ; agaric femelle, lavandula stæchas une demi-once de chaque ; opium, 2 drachmes qu'on fait dissoudre dans du vin. On réduit en poudre les substances sèches, on pétrit le tout avec du miel dont on a enlevé l'écume, et le meilleur est celui qui a été amené à un état de consistance. La quantité varie depuis 1 drachme jusqu'à 3. On prend toutes ces thériaques dans du vin ou dans une décoction d'anis comme je l'ai indiqué. Ces doses sont les plus faibles qu'on puisse prendre de chaque thériaque; mais, pour les augmenter, on se réglera en raison de l'âge, de la gravité des accidents, de la saison et de la contrée où l'on est. En effet, par une température froide et dans des régions glacées, le corps humain supportera une médication énergique, tandis que ce sera tout le contraire dans des contrées brûlantes.

Avicenne décrit un remède électuaire très-efficace contre toute espèce de piqûre ou morsure. Voici sa préparation : nigelle de Damas, de la graine d'harmala, du cumin, 3 drachmes et demi de chaque espèce ; de l'aristoloche ronde 1 drachme et demie ; du poivre blanc, de la myrrhe, de ces deux derniers un demi-quart de drachme ; on pétrit le tout avec du miel qu'on a fait écumer. On en boit à la dose d'une demi-drachme. Galien fait mention d'un remède très-utile contre la morsure de toute espèce d'animal venimeux, contre les douleurs opiniâtres et la suffocation hystérique. On le compose de la manière suivante : suc de ciguë et de jusquiame de chacun 4 mitskals ; du castoréum, du poivre blanc, du costus, de la myrrhe, de l'opium, de chacun 1 mitskal : on pulvérise le

tout, on verse dessus 3 onces de vin doux. On expose au soleil la préparation, on la laisse jusqu'à ce qu'elle ait pris de la consistance, on en fait des pilules de la grosseur d'une fève d'Égypte, on prend ensuite chaque pilule dans 3 onces de vin doux.

L'auteur ajoute : j'ai recueilli ces médicaments composés de l'usage le plus habituel , d'après les récits des médecins anciens et modernes, ce sont les plus faciles à préparer, les plus efficaces, les plus énergiques ; maintenant, chacun prendra ce qui lui conviendra le mieux.

CHAPITRE V. Traitement spécial des morsures faites par un animal bien connu.

Le *scorpion*. On commence, comme je l'ai dit précédemment, en traitant du traitement en général, par la scarification, la succion et la ligature, puis on applique sur la plaie un linge enduit d'un de ces médicaments simples qui sont spéciaux pour la piqûre du scorpion. On prend aussi de ces potions simples ou composées, également spéciales pour ces sortes de plaies, quelle que soit celle que je vais indiquer dans ce chapitre. Feuilles de mélisse, on en prend en potion à la dose de 3 drachmes, et on en bassine la plaie. Graine amère de citron en boisson à la dose de deux drachmes, racine de coloquinte ; c'est encore un médicament très-efficace contre la piqûre du scorpion; on la prend en boisson, quand elle est verte : la plus forte quantité est de 2 drachmes; on en bassine la plaie. Quand la plaie est fraîche, on l'applique en compresses et on en bassine la plaie , si elle est sèche on la pulvérise ,

on la pétrit avec du vinaigre et du miel et on l'applique comme emplâtre sur la partie malade. L'asa foetida préparé avec de l'huile et du vinaigre, appliqué en cataplasme sur la piqûre, la graine de sison *ammi*, bouillie à la dose de 1 once dans deux rotls d'eau, jusqu'à ce qu'il ait perdu sa force, puis on lave la plaie. Le soufre mêlé au fenouil, pris ensemble en quantités égales, et appliqués en compresses. Du sel, de la graine de lin, une partie de chaque ; oignon deux parties ; on pile le tout et on l'applique sur la piqûre. La thériaque diatessaron est aussi un antidote tout spécial contre la piqûre du scorpion. On en prend depuis 1 drachme jusqu'à 4. Galien a indiqué une thériaque particulière pour la piqûre du scorpion et la morsure de l'araignée (*phalangium, tarentule*). Voici sa recette : aristoloche, 4 mitskals ; poivre, 2 mitskals ; opium, un ; *anthemis pyrethrum*, 3 mitskals ; on pétrit le tout ensemble dans du miel, et on en fait des pilules de la grosseur d'une fève d'Égypte ; on la prend ensuite en deux pilules avec 3 onces de vin pur. On ne doit jamais prendre aucun de ces remèdes simples ou composés, préparés pour la piqûre du scorpion, autrement qu'avec du vin pur et fort, parce que c'est un poison froid en excès qui tue par sa nature froide. Si on ne peut avoir du vin on fait une décoction d'anis, comme je l'ai dit. Un spécifique dont l'expérience a été faite, c'est de l'encens pilé, 1 mitskal, et tamisé pris avec un rotl de vin. Les modernes citent encore comme étant éprouvé, de la soude verte pulvérisée et passée au tamis de soie ; on l'épaissit avec du beurre de vache et on pétrit avec du miel. On en administre à l'individu qui a été piqué par un scorpion, à

la dose de 2 mitskals, et la douleur se calme immédiatement. Honein dit que, lorsqu'il a frotté une piqûre de scorpion avec du naphte blanc, la douleur cesse aussitôt.

L'auteur ajoute : l'insecte venimeux cité dans les livres de médecine sous le nom de *djerrarah*, est une espèce de scorpion de petite taille qui ne relève point sa queue en arc quand il marche, comme le fait le scorpion ordinaire, mais qui la traîne à terre, d'où lui vient son nom de *scorpion djerrarah* qui veut dire *traîneur*. On le trouve dans les contrées orientales. On le dit plus dangereux que celui qui habite notre pays, mais tout ce qui est bon contre la piqûre de ce dernier est bon contre la piqûre de l'autre.

La *rotaïle*. Ce nom s'applique à un grand nombre d'espèces ; les uns en admettent six, d'autres en citent huit ; toutes appartiennent au genre araignée. Des médecins habiles disent que la plus mauvaise et la plus grande de toutes est l'*Égyptienne*, mais que les deux espèces qui se trouvent partout, et dans toutes les maisons sont deux espèces d'araignées proprement dites. L'une des deux est une araignée portée sur des pattes longues, son corps est petit, elle établit entre les murailles et les toits des fils nombreux de couleur noirâtre. L'autre a le corps plus gros, les pattes plus courtes, elle file après les toits. Son fil est blanc, et brillant comme les vêtements nommés *niçafé* (1). Ces deux espèces sont peu nuisibles et souvent il arrive que l'on sent à peine leur morsure ; si elle a lieu la nuit, le lendemain on voit la place rouge et enflée. En appliquant du pain mâché, ou de la farine bouillie avec de l'huile

(1) La version hébraïque porte « qui sont nommées *bougarau*, c'est-à-dire *bougran* ou *baracan*. »

d'olive et du sel, les accidents disparaissent dans le jour même. Les autres espèces de rotaile se trouvent dans les plaines voisines des eaux, celle qu'on dit être couverte de duvet qui est nommée au Caire *abou soufa* (père de la laine). La morsure de toutes ces espèces est presque aussi mauvaise que celle du scorpion, aussi tout ce qui est employé contre la piqûre de ce dernier trouve ici son application. Il existe aussi des remèdes spéciaux contre cette morsure. De ce nombre est la racine d'asperge qu'on prend à la dose de 5 drachmes, on la fait bouillir avec 6 onces de vin qu'on boit; on prend aussi de la mélisse (*melissa officinalis*, Linn.) On la pile et on en boit une jusqu'à quatre onces dans du vin et on en applique en compresse sur la plaie. Le fruit du tamarise, qu'on prend en potion depuis la dose de 2 drachmes jusqu'à 6. Les feuilles de mûrier pilées : on en exprime le suc dont on boit jusqu'à la quantité de 10 drachmes. Toutes ces substances doivent se prendre avec du vin ou une décoction d'anis, un mitskal de *nigelle de Damas*, pilée avec de l'eau froide. Parmi les choses qu'on peut employer pour bassiner les morsures, on cite le suc de myrte, mêlé avec du vin, du lait, et de la laitue cultivée (1); quelle que soit la chose qu'on ait à sa disposition, il faut se hâter de l'employer après la scarification ou la succion.

Pour la piqûre des abeilles ou des guêpes, 5 drachmes de graines d'althéa (*guimauve*) bouillies dans un demi rotl d'eau, 1 once de vin, et le tout se prend en potion.
— Autre : Menthe des bois, sa feuille prise à la quantité de 1 mitskal en boisson avec 2 onces d'oxymel. — Coriandre

(1) Version hébraïque, pavot des jardins.

sec, partie égale de sucre pilés ensemble à la dose de 1 mitskal qu'on boit dans de l'eau froide. On administre de la même manière les légumes froids, tels que la laitue, la chicorée, le pourpier, le concombre, parce que toutes ces plantes sont employées utilement. On fait aussi usage, comme boisson, avec du vin, des grenades, ou bien du ver-jus bus avec de l'eau froide. Parmi les choses qu'on emploie comme emplâtre sur les piqûres des guêpes et des abeilles il y a l'argile avec du vinaigre, la lentille d'eau aussi avec le vinaigre, un linge également imbibé de vinaigre. Le camphre, l'eau de rose appliqués en compresses sur la plaie. La coriandre verte, soit avec la joubarbe, soit avec des feuilles de jujubier (*Ziziphus lotus*, Spreng.) ou bien avec un mélange de miel, de vinaigre et de sel.

Les *serpents*. On sait qu'il n'y a point de remède plus énergique que la grande thériaque contre toute espèce de poison, de morsure d'animaux, ou de piqûres d'insectes, et particulièrement contre le venin de la vipère. Ce reptile est si dangereux pour l'homme, que les anciens philosophes, de même que les anciens médecins, ont porté leur attention particulière sur son étude, et les expériences ont été si souvent répétées dans le cours des siècles, qu'on est enfin parvenu à composer la grande thériaque pour guérir ses morsures. Si on en manque, il faut se hâter de recourir au mithridate, et si celui-ci vient encore à manquer, on a recours aux pastilles de vesce noire (*ervum ervilia*) dont voici la composition : mélilot bleu, aristoloche longue, rue sauvage, de la farine de vesce noire, parties égales pétries avec du vinaigre de vin, on en fait des pastilles et on en prend la dose de 1 mitskal avec 1 once de vin vieux.

On a prétendu que cette composition pouvait remplacer la grande thériaque pour la morsure de la vipère. Il est convenable d'en avoir toujours à sa disposition. On a prétendu aussi que le capillaire (*adiantum capillus veneris*) bouilli dans du vin et pris en potion, était également bon contre la morsure de la vipère. On a parlé encore pour ce cas, de la racine de couleuvrée blanche (*Bryonia dioica*, L.) bouillie à la quantité de 6 drachmes dans du vin et prise en boisson. L'agaric a été aussi indiqué comme une thériaque, on le pulvérise, on le passe au tamis, on en boit à la dose de 1 mitskal dans un demi rotl de vin vieux. Il arrête tous les accidents. Ce qu'il convient encore particulièrement d'appliquer sur les morsures ou piqûres après la succion et la scarification, c'est du suc de chou cultivé, mêlé avec du vin et appliqué en compresse.

Galien indique un emplâtre pour les morsures de la vipère, dont voici la composition : sagapene, asa fœtida, opopanax, 1 mitskal de chaque, du galbanum, du soufre natif qui n'ait point subi l'action du feu, 2 mitskals de chaque ; on pulvérise les substances, on les tamise avec une étoffe grossière ; on fait ensuite dissoudre de la gomme dans du vin, on jette cette dissolution sur les substances, on les manipule jusqu'à la consistance d'un emplâtre qu'on applique sur la plaie et qu'on recouvre de feuilles de figuier et d'ortie (*urtica urens*).

Le chien enragé. Les médecins ont indiqué un grand nombre de symptômes qui signalent le chien enragé. Tous sont exacts : ce serait allonger inutilement ce traité de les reproduire. L'homme à la simple vue d'un chien enragé s'en éloigne instinctivement, comme il s'éloigne de la vi-

père ou du scorpion. Les chiens eux-mêmes s'enfuient à son aspect; et l'on voit toujours cet animal aller isolément. Sa démarche est incertaine, il se range contre les murailles qu'il ne quitte point, n'aboyant jamais. Il est certain que dans tous les pays, et partout où on rencontre un chien enragé, on s'empresse de le tuer aussitôt qu'on l'a reconnu. Quelquefois il mord avant qu'on ait pu le reconnaître, quelquefois aussi, l'obscurité empêche de distinguer si l'animal est malade ou non. Tous les médicaments indiqués qu'on rencontre ne peuvent être utilement employés qu'autant qu'on le fait avant la manifestation de l'hydrophobie, car après l'invasion de ce symptôme, je n'ai jamais vu de malade survivre.

La morsure d'un chien enragé ne cause pas une douleur plus vive que celle qui résulte de la morsure de tout autre chien bien portant. Les symptômes caractéristiques de la rage ne commencent le plus souvent à se montrer qu'au bout de huit jours, quelquefois c'est plus tard. C'est pourquoi celui qui a été mordu par un chien qu'il ne connaît pas, doit se hâter de recourir aux moyens généraux, tels que la ligature, la scarification, la succion, l'application de ventouses, pour faire couler le sang en abondance; faire vomir et administrer la thériaque. Il faut aussi employer ce qu'on peut avoir sous la main de remèdes spéciaux contre la rage, boissons ou topiques qui vont être de suite indiqués dans ce chapitre, suivant le but de ce traité. Au nombre de ces substances, est le licet des Indes. On en boit tous les jours à la quantité d'un demi mitskal avec de l'eau fraîche.—Autre remède: un demi drachme d'asa fœtidissous dans l'eau fraîche.—Autre: la nigelle de Damas,

pulvérisée et tamisée, en prendre tous les jours un demi mitskal dans l'eau froide. La poudre tamisée de gentiane à la même dose et aussi dans de l'eau froide. Ce qui suit est plus énergique que tout cela ; on fait brûler des écrevisses, on les pulvérise, et on projette la cendre dans l'eau, pour la prendre tous les jours à la dose d'un drachme.

Quant aux médicaments composés dont l'efficacité paraît à Galien et aux autres médecins confirmée par l'expérience, c'est ce qu'on appelle la thériaque de la morsure du chien enragé ; voici sa composition : Encens de Perse 1 partie ; gentiane, 5 parties ; cendre d'écrevisses de rivière, 6, on pile le tout comme quand on prépare du collyre, on en boit dans l'eau fraîche 2 drachmes le premier jour, et on augmente chaque jour la dose d'un demi drachme de manière à ce que le neuvième jour on ait atteint 6 drachmes ; ensuite on va encore en augmentant, mais peu à peu. — Autre remède éprouvé : de la gentiane et de la myrrhe, chacune 1 drachme, cendre d'écrevisse de rivière, 2 drachmes ; on boit tous les jours cette préparation avec de l'eau froide.

Parmi les préparations simples qu'on peut appliquer comme emplâtre sur la morsure d'un chien enragé, après l'emploi des moyens extractifs ordinaires, je citerai la farine de vesce noire (*ervum ervilia*, L.) pétrie avec du vin. L'amande amère pétrie avec du miel jusqu'à la consistance d'emplâtre. Des feuilles de menthe verte mêlées de sel et pilées. Prenez de l'asa foetida, mouillez-le avec du vin et remplissez-en la cavité de la plaie après l'avoir bien agrandie. L'amande mondée, de la noix, du sel et de l'oignon pilés ensemble avec du miel en parties égales, jusqu'à la con-

sistance de cataplasme et ensuite appliqués sur la morsure. Il faut toujours s'empresser de recourir à la première de ces choses qui tombe sous la main, et continuer le traitement du malade par les boissons et par l'application des cataplasmes pendant quarante jours au moins. C'est pourquoi il faut entretenir la plaie ouverte, et si par hasard elle tend à se fermer, il faut maintenir les bords écartés au moyen des emplâtres usités dans ces circonstances. Il est connu que nécessairement pendant le cours de ces quarante jours il survient des accidents en raison de la constitution du malade et de son tempérament; dans ce cas, il faut recourir au régime des purgatifs, de la saignée, des lavements, modifier la nourriture et les topiques; mais il n'entre point dans le plan de ce traité de parler de toutes ces choses; ce que nous avons voulu indiquer, c'est ce qui doit être fait de suite en attendant l'arrivée du médecin, ou ce qui peut suffire rigoureusement dans les localités où manque un médecin habile qui puisse compléter le traitement que réclame une position aussi difficile.

La morsure du *chien non malade* (1) a de l'analogie avec celle de l'homme et des animaux non venimeux. Il suffit dans cette circonstance de remplir la plaie d'huile chaude à plusieurs reprises jusqu'à ce que la douleur soit calmée; ensuite on applique de la fève d'Egypte mâchée jusqu'à ce qu'elle soit réduite à la consistance d'emplâtre. Le frement peut être employé de la même manière. Si celui qui fait cette mastication est à jeun, si c'est au commencement du jour, et qu'elle soit pratiquée par un jeune

(1) Litt., chien domestique.

homme, elle sera bien plus efficace. On peut encore prendre de l'oignon, le piler, le mêler avec du miel, et l'appliquer sur la plaie. La farine de vesce noire pétrie avec le miel s'emploie aussi en cataplasme. La mie de pain de pâtre fermentée, mâchée, peut encore s'employer de même. Quel que soit celui de ces remèdes qu'on emploie, il suffit.

Il faut savoir que la morsure la plus dangereuse est celle que fait un animal à jeun. En effet, on est généralement d'accord sur ce point, c'est que si l'animal est d'un tempérament vicié, que sa nourriture soit de mauvaise nature et si de plus il est à jeun, sa morsure se rapproche de celle des animaux venimeux, si, surtout, l'individu qui la reçoit est rempli d'humeurs mauvaises et que le membre mordu soit faible ; souvent aussi la gangrène survient et alors la chose prend beaucoup de gravité. Il n'entre point dans le plan de ce traité d'indiquer les moyens de médication pour ces accidents ; mais seulement d'indiquer ceux qui conviennent aux morsures les plus habituelles et les plus connues, comme les piqûres de ces animaux qu'on rencontre le plus fréquemment dans les villes et dans les habitations qui les avoisinent et que nous avons indiquées. Pour ces cas, ce que nous avons dit doit suffire, par la grâce de Dieu.

Toi lecteur, garde-toi bien d'accorder une trop grande confiance à ce qui est écrit dans les livres sur les caractères qui distinguent la morsure du chien énragé de celle du chien qui ne l'est pas, car elle a causé la perte de plus d'un individu, suivant ce que m'ont raconté les vieillards que j'ai eu l'occasion de rencontrer. La première règle de la prudence, c'est que tu saches qu'il faut vérifier si le chien

qui t'a mordu n'est pas malade, s'il ne l'est pas en employant le traitement indiqué, la plaie devra guérir. Mais si l'état du chien présente du doute, il faut alors recourir au traitement indiqué contre la morsure du chien enragé. Un vieillard qui était un des médecins les plus distingués, m'a raconté qu'il avait eu l'occasion d'observer à Almérie, un jeune homme d'une bonne conduite (*tisserand*, vers. heb.) qu'un chien avait mordu. Il n'éprouva aucun des symptômes qui accompagnent la morsure du chien enragé. Les médecins décidèrent que le chien n'était point malade, ils laissèrent donc la plaie se cicatriser, ce qui eut lieu au bout d'un mois ou environ. Le jeune homme fut donc réputé guéri, et les choses restèrent dans cet état assez longtemps; mais ces heureux symptômes changèrent de caractère, des accidents fâcheux se manifestèrent, l'hydrophobie survint, puis la mort. Que ces exemples t'apprennent à te tenir en garde contre le danger caché des poisons et que les écrits ne te servent point exclusivement de règle.

CHAP. VI. *Régime alimentaire en général et en particulier de ceux qui ont été mordus. Quelques particularités qui se rattachent à ce sujet.*

Tout individu qui a été mordu ou piqué: ou bien qui a avalé un poison quelconque, doit se nourrir de soupe faite avec de l'huile ou du beurre, faire sa boisson de lait récent, manger beaucoup de figues, de noix, noisettes, pistaches, ail, oignons, rue cultivée. On fera usage de ces aliments seuls ou mêlés ensemble. Quand on fait usage d'un seul, celui qui se présente, on en prolonge l'usage avec du pain,

mais il faut rejeter entièrement la viande quand ce serait celle des oiseaux, parce que le sang produit par les viandes est disposé à se corrompre par l'effet des exhalaisons du poison, qui est resté dans le sang des individus qui ont été mordus. Quand celui auquel du poison a été donné éprouve une corruption générale du sang et il en résulte des symptômes très-graves. Il faut dans ce genre de maladie, mettre beaucoup de sel dans les aliments, parce qu'il *brûle* le poison et en affaiblit l'action. Il ne faut pas non plus dédaigner l'usage du miel surtout avec le beurre. C'est une chose bien connue dans le peuple, qu'un individu qui a été mordu ne doit manger que du pain sans levain. Pour moi je déclare que je ne connais aucun motif, ni aucune raison sur quoi cet usage puisse s'appuyer, ni dans le raisonnement ni dans la tradition. Donnez pour boisson du vin, la quantité que le patient pourra en supporter, mêlez-le aux aliments particulièrement dans le cas de la piqûre du scorpion. Car le vin enivrant suffit à lui seul pour ce cas. De même, si on donne à satiété à celui qui est piqué par un scorpion, des noix, des figues, de l'oignon, de la rue cultivée, et du vin généreux, sa douleur se calmera promptement, sans qu'il soit besoin de recourir à aucun autre traitement. C'est aussi de cette manière qu'on traite les individus mordus qui éprouvent un très-grand froid ou même une chaleur tolérable. Mais, quand on voit celui qui a été atteint d'une piqûre venimeuse ou qui a mangé une substance empoisonnée, éprouver de la fièvre et demander de l'eau en grande quantité, il faut se hâter de lui donner du lait aigre avec un peu de crème, lui faire manger des pommes ou des grenades acides avec du vin de grenades

pour boisson. Si on remarque une très-forte chaleur, il faut recourir aux légumes froids tels que la laitue, la chiconnée, le concombre ; l'usage de l'oxymel comme boisson n'est pas à dédaigner, de même que le mélange des eaux extraites de ces substances mêlées d'un peu de vin. Il ne faut pas non plus rejeter l'ail, la noix, la figue, mais de tous ces fruits en petite quantité en raison du degré de chaleur qu'éprouve le malade. Quant à celui qui a été mordu par un chien enragé tous les aliments mentionnés sont bons, excepté le sel qu'on ne doit mettre qu'en petite quantité dans ses aliments, particulièrement si on lui fait boire du bouillon de poulet. Parmi les oiseaux qui peuvent lui procurer la meilleure alimentation, c'est le pigeon, la perdrix, le faisan, le francolin, mais qu'il ne touche point au pigeonneau, car c'est une mauvaise nourriture; qu'on fasse manger du chou, qui convient surtout dans le cas de la morsure par le chien enragé. Qu'on force la dose de l'ognon, de l'ail, crus ou cuits. Que le malade mange aussi du poisson salé, non pas continuellement, mais de deux jours l'un. Les bouillons d'écrevisses de rivière ; leur chair est la meilleure nourriture, comme le meilleur médicament. Ils sont encore très-bons pour toute espèce de piqûre, par suite d'une propriété qui leur est spéciale. Il en est de même du gland, cru ou cuit qui est aussi un bon aliment, particulièrement pour les individus qui ont été piqués, propriété spéciale qui est confirmée par une expérience prolongée. La cervelle de poule cuite est profitable quand il y a morsure ou bien empoisonnement; elle ajoute à l'intelligence de celui qui est en bonne santé, de la même manière que le bouillon de pigeon domestique car ces bouillons aiguisent l'esprit

par une propriété particulière. L'écorce de limon, quand on en mange, est efficace contre tous les poisons ; il en est de même des feuilles quand on les prend en décoction.

Tous les médecins s'accordent sur ce point, c'est que les fumigations faites avec la corne de cerf expulsent toute espèce de mouche et d'insectes et en particulier les serpents. On dit qu'on obtient le même résultat par des fumigations faites avec les ongles de la chèvre, ou bien avec de la moutarde noire, ou bien du soufre, ou de la nigelle de Damas, ou du pavot (*papaver somniferum*. Linn.) ou des cheveux d'homme. Toute fumigation faite avec l'une de ces substances, chasse par son odeur tous les insectes. Quand on a ramassé des scorpions en tas et qu'on les brûle dans l'intérieur d'une maison, l'odeur fait fuir tous les autres scorpions qui peuvent s'y trouver. Mais l'homme doit être fort attentif sur toutes ces choses, là où se trouvent les insectes nuisibles, car la saine raison exige de grands soins, une grande circonspection pour ne jamais oublier ce qui peut préserver le corps de tout accident fâcheux, quoiqu'il n'y ait en réalité de vraie protection que dans la bonté de l'Eternel.

II^e SECTION. — CHAP. I. *Des moyens de se garantir
du poison,*

Je dois en commençant rappeler une observation préliminaire, c'est-à-dire une théorie explicative admise chez les physiciens, mais peu connue des médecins. Galien cependant, a déjà cité quelques-unes des choses qui peuvent y avoir rapport, mais il ne le fait que dans l'intérêt de l'art

médical, sans chercher à la rendre intelligible pour le vulgaire.

Voici cette explication préliminaire que je veux maintenant exposer, c'est que c'est un fait bien connu que les corps qui sont composés de substances élémentaires possèdent des couleurs, des goûts et des odeurs, mais il est hors de doute que tous ses phénomènes sont chez eux des accidents. En effet, la condition de la couleur n'est point la même que la condition du goût et de l'odeur. La couleur est un accident pour l'objet colorié, et elle sera pour qui-conque la percevra, une sensation uniforme sans modification. En effet, pour la couleur noire, par exemple, il n'arrivera point que pendant qu'un homme percevra la sensation de la coloration noire, dont l'effet est de contracter la vue, une autre espèce d'animal perçoive celle du blanc dont l'effet est de la diviser; au contraire, la couleur perçue sera identique chez tout être doué du sens de la vue. Pour le goût et l'odeur il n'en est point de même : ainsi une chose qui pour une espèce sera extrêmement douce, aura pour une autre une saveur excessivement amère. Je veux dire qu'une espèce trouvera cette chose agréable et bonne, et alors elle sera douce pour elle ; tandis qu'une autre espèce qui ne pourra y goûter sans éprouver une très-vive douleur, la trouvera amère, acre ou styptique, suivant les principes de la physique. On connaît généralement l'amertume de la coloquinte et le goût prononcé du pore pour cette cucurbitacée et l'avidité avec laquelle il la mange. Les faits sont exactement les mêmes pour les odeurs, car le même objet exhalera une odeur qui sera goûtée par une espèce d'animal, tandis qu'une autre la repoussera, parce

que la délectation à tel goût ou à telle odeur, est en relation avec le tempérament de l'espèce d'animal ; tout ce qui sympathise avec le tempérament d'une espèce aura pour elle un goût agréable et une bonne odeur. C'est ainsi que certaines plantes fournissent une nourriture convenable pour une espèce, tandis qu'elles sont un poison mortel pour une autre, comme l'a dit très bien Galien qui en a cité des exemples.

Après cet exposé préliminaire, je dirai que toute substance inconnue, plante ou chair d'un animal quelconque, dans laquelle on reconnaîtra une saveur agréable, c'est-à-dire *douce* et une odeur qui plaise, peut être considérée comme un bon aliment, et l'homme peut en user en toute sécurité. Mais si au contraire il y a dans le goût comme quelque chose d'amer ou âcre, ou acide, ou tout autre semblable, de même que toutes les fois que la substance exhale une odeur qui n'est point agréable, on ne doit pas en manger sans s'être assuré de sa nature. En effet, on peut cueillir une plante d'un goût piquant qu'on prend pour du raf-fort sauvage, tandis que c'est un poison mortel. De même on peut recueillir une plante de forme arrondie pensant que c'est une truffe, mais sa couleur s'altère, elle passe au noir, c'est donc une substance vénéneuse. Il faut donc se tenir en garde contre ces substances dont le goût s'altère, et qui n'exhalent point une bonne odeur, et contre tout ce dont on ne connaît pas l'espèce ni la nature. Il faut aussi se tenir en garde contre divers mets usités chez nous, tels que, ces bouillons épais, qui passent à l'aigre ou qui prennent la saveur acide du limon, comme aussi ces mets qui changent de couleur et prennent de nuances analogues à celles du

sumac ou de la grenade ; prenez garde à ce qui a cuit avec le *garum* et dans lequel domine un goût d'acidité, ou styptique, ou bien une saveur douce en excès. Défiez-vous aussi *de ces aliments qui exhalent une mauvaise odeur d'oignon par exemple* ; comme ceux préparés avec du vinaigre ou de l'oignon, ou ce qui a cuit avec ce dernier ; et l'on ne doit manger de ces mets, que ce qui a été préparé par une personne dans laquelle on a une confiance absolue, et à l'égard de laquelle il ne reste pas le moindre doute dans l'esprit, parce que c'est dans ces sortes de mets que s'exerce la ruse des empoisonneurs, car c'est avec eux que se dissimule facilement la couleur, l'odeur ou la consistance du poison. Les chairs d'animaux ou d'oiseaux, bouillies ou rôties, ne se prêtent point aussi aisément à la ruse, à cause de la facilité de préparer une chose qui en change leur goût, leur couleur, et la condition de leur odeur. Il en est de même de l'eau bien pure, la fraude ne peut rien avec elle, mais méfiez-vous de l'eau contenue dans un vase non couvert, car souvent un animal venimeux a pu y boire et alors elle est nuisible à celui qui en boit, et elle détermine en lui des accidents fâcheux. J'ai été témoin de nombreux cas de ce genre et j'en ai entendu raconter plusieurs. Mais, si on peut imaginer une substance vénéneuse qui ne porte avec elle ni mauvais goût, ni mauvaise odeur, et qui ne cause aucune altération dans la couleur ou la consistance des substances dans lesquelles on la jette, à cause de la petite quantité qui aurait été projetée, et qui pourtant puisse causer la mort, mêlée à l'eau, ou bien au bouillon de poulet, par exemple, une pareille substance est entièrement inconnue dans l'art médical ; ce ne peut être

qu'une fausse idée accréditée parmi le vulgaire, parce que la vérité est que toute substance qui cause la mort ou qui peut nuire de quelque manière que ce soit à un animal, a toujours mauvais goût ou mauvaise odeur pour son espèce. De même, toutes les substances nuisibles à l'homme, agissent sur les couleurs et pour peu qu'on en jette dans une substance quelconque, la nuance en est altérée. L'empoisonnement est très-facile par le mélange de ces substances à ces mets dont il faut bien se garder de faire usage, à moins qu'ils n'aient été préparés par quelqu'un qui mérite la confiance. L'empoisonnement est facile au moyen du poison qu'on jette dans le vin, car le vin semble disposé pour cet effet, parce qu'il dissimule la couleur, le goût et l'odeur du poison, et ensuite parce qu'il facilite son arrivée au cœur, et celui à qui on en a donné dans l'intention de l'empoisonner (et qui le soupçonne) a certainement besoin d'y porter son attention pour lever les doutes. Pour le pain, je suis bien loin de dire que la ruse malveillante puisse quelque chose sur lui. En outre de tout ce qui vient d'être exposé, il faut que, lorsqu'on a quelque sujet de crainte de surprise dans le boire ou le manger, n'en accepter que des personnes dans lesquelles on a une confiance pleine et entière. Les malfaiteurs sont toujours prêts et disposés à faire usage de ces substances, simples ou composées, pour atteindre à leur but *criminel*, et si elles ne donnent point la mort, elles agiront d'une manière nuisible sur l'économie animale. Dieu seul peut nous protéger.

CHAP. II. *Traitemen t de celui qui a été empoisonné ou qui croît l'être, en général.*

Celui qui a pris une substance empoisonnée, ou qui soupçonne qu'elle peut l'être, doit se hâter de provoquer le vomissement, au moyen d'eau chaude dans laquelle on aura fait bouillir de l'*anethum graveolens* et dans laquelle on aura versé de l'huile en grande quantité. En la buvant tiède, il vomira tout ce que contiendra l'estomac, il prendra ensuite du lait nouvellement trait, en abondance, il vomira encore. Il restera calme ensuite, pendant quelque temps, puis il prendra un mélange de beurre et de crème qu'il rendra aussi. On dit que le crotin de poule possède une efficacité particulière pour opérer l'expulsion par le vomissement de toute espèce de poison. Il en devra prendre à la dose de 2 drachmes dans de l'eau chaude pour obtenir ce résultat. Ensuite, on lui donnera à manger de la soupe avec beaucoup de beurre et de la crème. Après que cet aliment aura séjourné dans l'estomac pendant une heure, on la fera vomir. Les substances huileuses, le lait, et la graisse, neutralisent les effets délétères du poison, en s'interposant entre lui et les tissus. Ensuite, on administrera les remèdes, simples ou composés, employés communément comme contre-poisons ; quel que soit celui qui tombe sous la main, on en fera usage immédiatement, et sans aucun délai. Quand le médicament sera sorti de l'estomac au bout de quelques heures, comme je l'ai dit en traitant des morsures, on donne les aliments que j'ai prescrits au chapitre VI de la 1^{re} section de ce traité. Suivez le régime que j'ai indiqué, et empêchez le sommeil, comme je l'ai dit

aussi, jusqu'à ce que la digestion de ce qu'on a mangé soit complète. Si vous remarquez des symptômes favorables, laissez venir le sommeil et continuez le même régime alimentaire pendant deux ou trois jours, puis administrez, par mesure de précaution, un de ces contre-poisons simples ou composés. Quand ce médicament sera sorti de l'estomac, donnez des bouillons de poule ou de poulet, jusqu'à ce que les choses soient rentrées dans l'état normal. Mais si après avoir administré avec toute la célérité possible toutes ces choses, vous remarquez une vive douleur dans l'épigastre, dans le ventre, ou des coliques, ou des vomissements, ou de la diarrhée, le traitement de ces accidents ou de tous autres qui pourraient se manifester est long et varié et sort du plan de ce traité.

CHAP. III. *Médicaments simples ou composés qui peuvent être administrés utilement contre tout poison quelconque.*

Les substances simples ou composées qui ont la propriété de délivrer de l'effet de toutes les espèces de poison sont appelées en général *préservatifs* (litt. *utiles*) *contre les poisons*; on les nomme aussi *neutralisants* ou bien encore *bézoards* qui est un mot persan.

On sait aussi depuis longtemps que le remède composé le plus efficace contre toute espèce de poison, c'est la grande thériaque, ensuite le mithridate (*confectum mithridaticum*) puis la thériaque *diatessaron*. Parmi les médicaments simples le meilleur est l'émeraude, c'est l'antidote qui peut triompher de tous les poisons animaux et de la morsure ou piqûre des animaux venimeux. Cette pierre possède encore la pro-

priété de fortifier le cœur , en la conservant dans la bouche ; elle calme les douleurs de l'estomac en l'appliquant sur cet organe à l'extérieur; retenue dans l'intérieur de la bouche, elle fortifie les dents. Toutes ces propriétés ont été citées par le cheik Abou Merwan Ibn Zohar qui les a constatées par une longue expérience: car c'était le plus grand expérimentateur pour les médicaments, celui qui les a le plus essayé particulièrement dans le but de la toxicologie, et qui était en même temps le plus capable de le faire par l'étendue de sa fortune, et sa sagacité dans les matières médicales. Il m'a été raconté par tous ceux de ses disciples et de ses amis que j'ai rencontrés, que soit qu'il fût en voyage ou chez lui, il avait constamment sous la main un petit coffret d'argent contenant de la grande thériaque ou un morceau d'émeraude. Que Dieu ait pitié de lui ; il était très en garde contre le poison.

Après l'émeraude vient le bézoard animal, puis les pepins de citron, puis le mélilot d'Egypte (*trigonella hamosa Forsk.*). Déjà ces substances ont été mentionnées , ainsi que les doses à prendre de chacune d'elles. Parmi les médicaments simples d'une utilité générale quand on ignore la nature du poison , et les plus faciles à trouver, est le *tribulus terrestris*, (Linn. *herse terrestre*) à la dose de deux drachmes en boisson ; de la graine de *ruta graveolens* sauvage ou cultivée à la dose de 1 miskal en boisson; toutes les espèces de menthe qu'on pourra trouver, Si celle qu'on peut avoir est à l'état vert, on la fait bouillir dans un rotl de vin, pour la boire; si elle est sèche, on la pile, on la passe au tamis et on en prend de la poudre à la dose de 3 drachmes dans du vin. De même les caillettes, toutes

sans exception, mais particulièrement celle du lièvre ; on les emploie depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme et demie avec du vinaigre de vin, par gorgée. Toutes ces substances sont efficaces pour combattre les poisons, toutes sont faciles à trouver, et toutes sont très-utiles.

CHAP. IV. — *Traitemen t à employer par eelui qui connaît le poison qu'il a pris.*

J'ai déjà prévenu que je ne parlerai que des substances qu'on peut manger par erreur, ou que la malveillance peut employer facilement. De ce nombre, est le sang de taureau qui est un de ces poisons les plus faciles à administrer par la malveillance ; on le mêle avec les mets ou les ragoûts préparés avec de la viande à l'aide desquels on veut commettre le crime, aussitôt ils deviennent un poison mortel. Dès qu'un individu reconnaît qu'on lui a fait prendre du sang de taureau, il doit se hâter de provoquer le vomissement avec de la caillette et du vinaigre de vin. Ensuite, il prendra de rechef comme vomitif : nitre, 2 drachmes bouilli dans du vinaigre de vin, puis on administre : graine de chou, 2 drachmes, asa foetida, 1 drachme; borax, 1 drachme ; on mettra le tout dans du vinaigre de vin, porté à l'ébullition et on fera boire. Si le vomissement a lieu, c'est bon. S'il reste quelque chose dans l'estomac, que le vomissement ne soit pas complet, c'est encore bon, et l'effet en est salutaire. Ensuite on provoque les selles avec de l'agaric et de l'hiera⁽¹⁾ dosée en raison de l'habitude et de

(1) *Médicament laxatif composé*, décrit par Avicène, texte II. p. 195, et trad. t. II, p. 233

l'âge du malade et de l'état qu'aura observé le médecin. On administre ensuite les contre-poisons mentionnés dans le chapitre qui précède.

Quand un médecin habile observateur réfléchit sur le traitement d'un poison nécessairement mortel, facile à employer par la malveillance, son diagnostic devient souvent difficile et sa pensée s'égare. En effet, les poisons minéraux, tels que la litharge, le vert de gris, l'arsenic (v. hébraïque, *orpiment*), ne communiquent point à la préparation alimentaire une odeur caractérisée qui puisse l'éclairer, mais une faible dose peut altérer la couleur d'une grande partie de ces préparations alimentaires ; d'autre part, il faut une grande dose de ces poisons pour donner la mort. Quant aux poisons végétaux, il en est qui, comme l'opium, n'agissent point sur la couleur, mais une faible quantité suffit pour causer dans l'odeur une altération très-notable. D'autres seront sans influence sur l'odeur et la couleur, tel que le lait d'euphorbe et le miel de l'anacarde ; mais si elles ne modifient point la couleur et l'odeur d'une manière appréciable, une petite quantité suffit pour changer le goût très-sensible. Ce qui ajoute à l'embarras du médecin, c'est qu'il se trouve une quantité d'individus qui sont victimes d'attentats commis par leurs femmes au moyen des aliments et qui meurent au bout d'un jour ou même de quelques jours, ou bien encore ces accidents auxquels la mort est cent fois préférable comme l'*elephantiasis* qui cause des ulcérations telles que les membres finissent par tomber.

J'ai vu dans toutes les contrées que j'ai parcourues, un bon nombre d'individus atteints de la maladie que j'in-

dique, ce que moi et d'autres nous avons entendu dire à ce sujet est trop long pour être raconté. Les vieux médecins que j'ai pu rencontrer m'ont appris d'après leurs propres observations et les traditions des médecins plus anciens, ce qu'ils ont su de femmes débauchées ; ces femmes dirent à ces médecins que ce dont elles usaient, c'était du sang de leurs règles. Elles en recueillent le premier qui vient à paraître, et quelque faible que puisse être la quantité, elles l'introduisent dans un mets quelconque et il produit les tristes accidents observés. Mais jusqu'à ce jour, je n'ai rien vu ni lu de tel dans aucun livre de médecine, comment alors serait-il possible de donner un moyen de médication ? Ces médecins m'ont appris qu'ils avaient sauvé plusieurs individus de ces terribles maladies en s'y prenant dès le début. D'abord ils avaient recours aux moyens vulgaires tels que les vomissements comme nous les avons prescrits ; ils en venaient ensuite à l'usage prolongé des médicaments simples généralement reçus tels que *le coagulum* ou la caillette, le borax, le nitre, l'asafétida, la graine de choux, la cendre de bois du figuier, le suc de la feuille du mûrier. Le médecin administre ces remèdes soit à l'état de médicament simple, soit à l'état composé (soit isolément, soit en les mêlant ensemble) ayant égard à l'âge de l'individu. Pour moi, j'avouerai que je n'ai aucune expérience acquise à cet égard, cependant je me suis cru dans la nécessité de rapporter ce que je savais de ces terribles affections pour qu'un autre en pût profiter et expérimenter ce qu'il pourrait.

Ainsi celui qui veut se mettre en garde quand il a quelque soupçon contre un individu, ne doit point goûter le

mets qui lui est présenté avant que l'individu soupçonné n'en ait mangé une quantité suffisante et ne pas se contenter qu'il en mange une seule bouchée comme j'ai vu que le faisaient les cuisiniers des princes en leur présence.

Ce qui est encore facile à employer comme poison c'est la *ciguë* (*conium maculatum*, Linn.) et la *jusquiam* (*hyoscyamus niger*, Linn.); quand un individu sait qu'il en a pris, il doit se hâter de recourir à l'écorce de mûrier, la faire bouillir dans du vinaigre, provoquer le vomissement avec ce remède d'abord, puis avec du lait, enfin il complétera le traitement avec ce que j'ai indiqué dans les prescriptions en général.

La *noix de metel* (*Datura metel*, Linn.) qui tue à la dose d'un unitskal, surtout l'espèce *Indica*. C'est une substance froide, elle passe pour donner la mort dans l'espace d'un jour par une sueur froide abondante et une respiration froide. C'est une drogue qui se trouve en abondance, et d'un emploi facilement trompeur, parce qu'elle est sans action sur le goût, sur l'odeur et la couleur des aliments, ou bien elle est masquée par le goût qu'ils ont eux-mêmes. Celui qui a la certitude d'avoir bu de ce poison, doit bien vite provoquer le vomissement au moyen du nitre, de l'eau chaude et de l'huile, ensuite il mangera beaucoup de beurre, il boira beaucoup de vin dans lequel il aura mis du poivre et de la cannelle pulvérisée.

La *mandragore*. Il est des individus qui mâchent sa tige sans en éprouver le moindre mal, mais l'écorce et la graine sont nuisibles pour tous les hommes. Combien j'ai vu de femmes et d'enfants qui en avaient mangé, ignorant sa nature malfaisante, et qui ont éprouvé les accidents

indiqués, c'est-à-dire la rougeur du corps, l'enflure et un état d'ivresse. Le traitement est ici le même que pour le *datura metel*, la noix de métel.

La *cantharide* est encore une de ces choses avec lesquelles l'empoisonnement est facile. Elle cause des ulcérations à la vessie et le pissement de sang, donne des douleurs dans le ventre et de violentes inflammations, et le malade succombe au bout de quelques jours. Le traitement consiste à provoquer bien vite le vomissement suivant le procédé général que nous avons indiqué plus haut, au second chapitre de cette section, ensuite boire une décoction de figues sèches d'une manière continue, puis une potion mucilagineuse faite avec de la graine de *plantago psyllium*, d'eau de pourpier dans un julep ; on en continuera l'usage tant que durera l'inflammation, alors on pourra prendre du lait et de la soupe avec de la crème, suivant la prescription du chapitre 6, 1^{re} section.

Une chose qu'on mange souvent sans qu'on en connaisse bien la nature, et qui pourtant est mortelle, c'est la truffe et le champignon. Ces deux genres de substances sont très-dangereuses. Les peuples de l'Occident et de la Syrie en font un très-grand usage. Dans chacun de ces deux genres il y a une espèce qui est mortelle : la couleur en est noire ou verte, ou elle exhale une mauvaise odeur. L'espèce saine elle-même cause à la longue des suffocations qui mènent à la mort, ou qui déterminent des coliques très-violentes. Celui qui fait usage des bonnes espèces, doit les assaisonner avec beaucoup de sel et de poivre et boire largement un vin pur et généreux. Quant à l'espèce délétère, celui qui en a mangé, doit se hâter dès le début des accidents, d'avaler une once

de *garum* à l'orge, borax, 2 drachmes : sel indien, une demi-drachme. On se tient en repos tant que cette boisson reste dans l'estomac ; le vomissement s'opère et alors on boit du *sagapenum* (*ferula pontica*) avec du suc de feuille de raifort qu'on vomit encore, on boit alors un mélange de vinaigre et de sel, qu'on ne garde pas davantage ; on prend du lait en abondance que l'on conserve pendant une heure avant de le vomir, puis on fera boire au malade du vin pur par petites quantités.

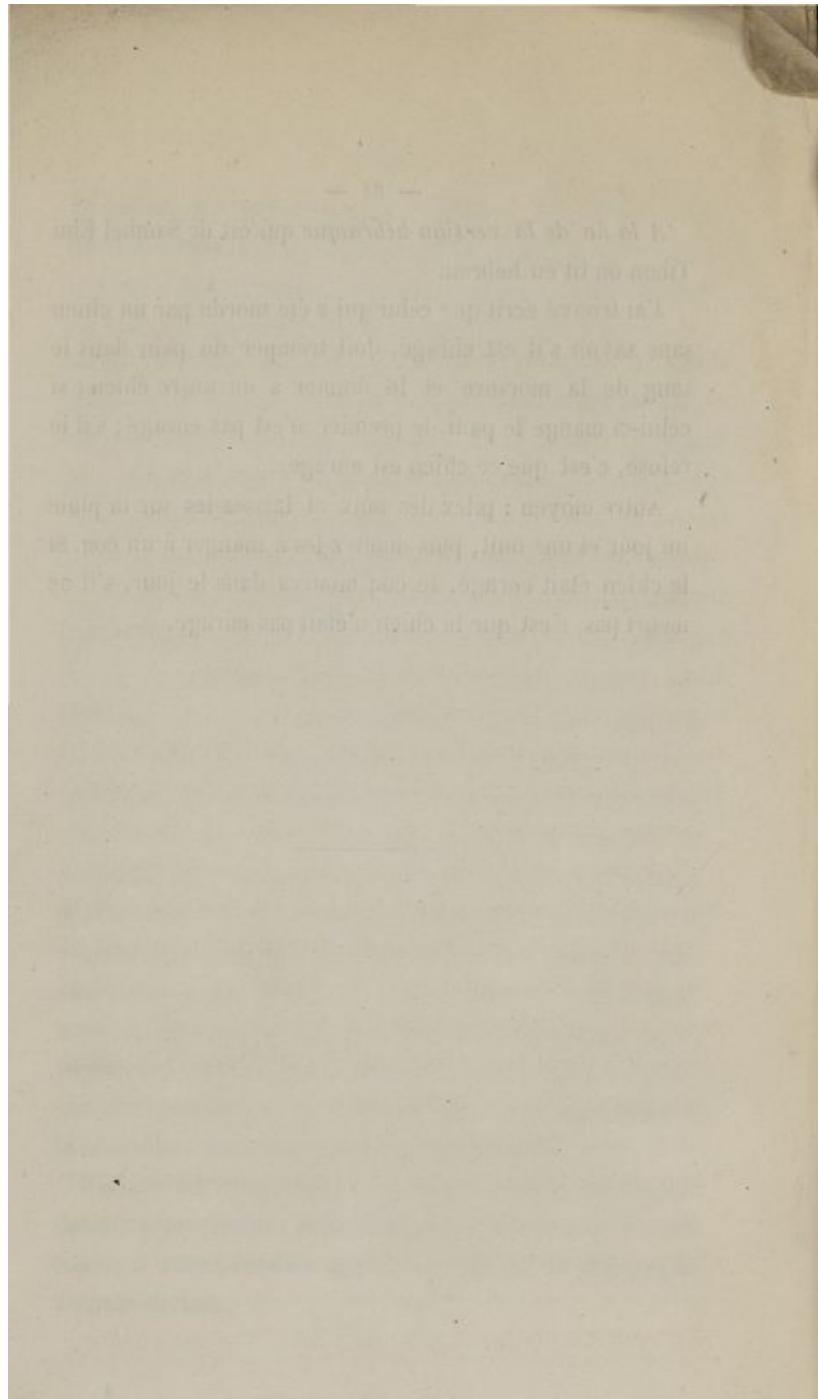
Ce qu'on est exposé également à prendre par erreur, c'est la morelle noire de l'espèce stupéfiante (*atropa belladonna*). Cette méprise est fréquente, parce que nous prescrivons du suc de *solanum nigrum* dans toutes les maladies qui affectent les organes intérieurs. Il y en a une espèce à baies noires qui est stupéfiante ; il y a cause d'erreur quand son fruit est encore vert, avant que la teinte noire n'apparaisse. On avale la préparation qui la contenait et il s'ensuit immédiatement une violente angine, des hoquets et des vomissements de sang. Il faut alors provoquer le vomissement par les moyens ordinaires indiqués précédemment ; on réitère la provocation du vomissement avec de l'eau miellée, on continue cette boisson largement, répétant chaque fois que la digestion en est faite ; on poursuit ainsi pendant un jour et une nuit, puis on revient à la nourriture habituelle *et à la vie commune*.

Voilà le développement que le serviteur a cru devoir donner à son travail, pour satisfaire aux ordres qu'il avait reçus ; il aura peut-être atteint son but par la grâce et la volonté divines.

A la fin de la version hébraïque qui est de Samuel Ebn Tibon on lit en hébreu.

J'ai trouvé écrit que celui qui a été mordu par un chien sans savoir s'il est enragé, doit tremper du pain dans le sang de la morsure et le donner à un autre chien ; si celui-ci mange le pain, le premier n'est pas enragé ; s'il le refuse, c'est que ce chien est enragé.

Autre moyen : pilez des noix et laissez-les sur la plaie un jour et une nuit, puis donnez-les à manger à un coq. Si le chien était enragé, le coq mourra dans le jour, s'il ne meurt pas, c'est que le chien n'était pas enragé.



- Abeille * (נַחַל), דבירה, 37.
- Ail, *Allium sativum*, Linn. شום, ثوم, 29.
- Agaric, agaricum (עָרִיקָה). — غاريقون.
- Aiaradj sorte de médicament (אֲבָאָרְגָּה) أبارج, 55.
- Aigremoine, *Acrimonia eupatoria*, Linn. غافت (עַפְתָּה), 29.
- Althea officinalis, guimauve (חַטְמָה), 24.
- Amande, amande amère (לְוֵזֶם). — لوز مر (لَوْزُ مَرِ).
- Anacarde, *sema carpus anacardium* Linn. כלדר, بلادر (כָּלָדָר), 56.
- Aneth, *Anethum graveolens*, Linn. אנית, شبـت, 52.
- Angine (חַנָּקָה), אַסְכָּר, חַנָּקָה, 60.
- Anis, *Pimpinella anisum*, Linn. אַנִּיסָּן (أَنِيسُون), 26.
- Araignée, *Aranea* (עַנְכּוֹבָה). عنكبوت (عنكبوت). Araignée rotaille tarentule, *phalangium* (רַתִּיל) (رَتِيل), 36. — Rotaile abou-gouta (أبو صرعة), 37.
- Arbousien, *Arbutus unedo*, Linn.قاتل أبيه (قاتل أبيه, tuant son père) héb. מטרונח (même signification) ou qui répond à l'arabe حورنابي (horanabi) مطرؤنية Ib. Beith., 33.
- Argile, بول, طين (طِين), 38.
- Aristolochie, *Aristolochia* (זראונד) (زراؤند). — أشطلونيا زراوند (زراؤند), 30.
- طويل (טוֹוֵל).
- ronde (מדור), 30.
- Arsenic, *arsenicum* (زرنيخ) (زرنيخ) suiv. l'hébreu, orpiment, 56.
- Asperge, *asparagus officinalis*, Linn. אַסְפָּרָגָס, حلون, 37.

* Les mots hébreux entre parenthèses () sont une simple transcription des mots arabes en regard. Les autres mots hébreux sont pris dans la version hébraïque.

*

- Assa foetida, אִישָׁפְּהוֹתִידָא. חַלְתִּין (חלתין) 24.
Baumier (בָּעֵם), בָּעֵם (בלסאן) 29 et 30.
Belette, אַבְּלֶתֶת עֲרֵס, *Mustela vulgaris*, Linn. et peut-être *Mustela foina*,
Linn., 23
Beurre (non frais), חַמְאָה, סְסָן 22.
Bezoard (בָּזָהָר) 53.
— animal, חַיָּבִי (חַיָּבָגִי).
— minéral, מַחְצֵבִי (כְּעַלְנִי) 27 et 28.
Borax, בּוֹרָק, בּוֹרָק (בּוֹרָק) 54.
Krem يَصَا (כרם ביצה) כְּרֵם בִּיצָא
litt, vigne blanche, *bryonia alba*, Linn. 39.
Caillette, coagulum (אנפְּחָה) אַנְפְּחָה 29.
Camomille pyrêtre, *Anthemis pyretum*, Linn. עַاقְרָרְגָּה (עַקְרָרְקָה) קְרָחָא
כְּלִיטָרִי 32.
Camphre, *camphora*, כְּפָר 38.
Canard, *anars domestica*, Linn. אַנְדִּירָת (Anidet, sans doute altération du mot latin *anars, anatis*?)
Cannelle, *Laurus cinnamomum*, Linn. קְנָמוֹן, קְנָנוֹן 25.
— de Chine, *Laurus cinnamomum sinensis* (דָּרְצִין אַלְצִין)
קְנָמוֹן, דָּרְצִין אַלְצִין 30.
Cantharide, *meloc vesicatorius*, Linn. קְלוֹקְנְטִידִשׁ, ذְּרָרִיבָג (דראריך) 59.
Capillaire, *adientum capillus veneris*, Linn. קְרָבָּרָה (כְּבָרָתָא אַלְבִּירָה) אַיְרָבָּה דָּפָרָץ
— 39.
Castoreum, גְּנְדְּבָּדְסָר (קְשָׁטוּרָאן) 33.
Cataplasme, מְרֻחָם, מְרֻחָם 42.
Cendre de bois, רְמָאָד חַשְׁבָּה (רְמָאָד חַשְׁבָּה) אַפְּרָעָצִי, מָד חַשְׁבָּה הַקְּרָבָּה
sarment ou de vigne (מָאָד חַשְׁבָּה אַלְבָּרָה) הַגְּפָנִים, 23.
Cerf, אייל (אַיִל) cervus elephas, Linn. אייל 28.
Champignon, *fungus esculentus*, Linn. פְּטָרִיוֹת, פְּטָרָה (פְּטָרָה) 59.

- Chaux, *calx* (נורה) — סיד חדש, *vive*, littér. Chaux nouvelle, 25.
- Chicorée, *cichorium intybus*, Linn. סנדבא, ליז טינטש, 38.
- Chèvre, *capra hircus*, Linn. חען, معز (מעז), 24. — Crottin de chèvre (בער אלמעז), ibid.
- Chien enragé, *kalb kalib*, כלב שותה, כלב קליב, 39. — non enragé كلب اهلية (אהלייה) litt. domestique, 42.
- Chou cultivé, *brossica oleracea*, Linn. כרוב, קרنب (ברנכ) 39.
- Ciguë, *Conium maculatum*, Linn. שוכראן, 38.
- Coloquinte, *cucumis colocynthis*, Linn. קולונקティידה, חטול (חנטל), 34.
- Concombre, *cornichon*, *cucumis sativus* (חיאר) 38.
- Coriandre, *Coriandrum sativum*, Linn. כבדור, קזרירה (כזרה), 37.
- Costus, *costus arabicus amarus* (קסטמר) 30.
- Crème, *cremous lactus* (זבד) qui se dit aussi du beurre très-frais, חמאה, 45.
- Crottin (d'oiseau) וכל, זבל (זבל) (בען). — (de chèvre) בען (בען).
- Cumin, *Cuminum cyminum*, Linn. כימון, קומון (כימון), 30.
- Djerrarah, scorpion à queue traînante, גראארת (גרארה), 36.
- Écrevisse de rivière, *astacus*; *cancer fluviatilis*, Linn. סרطן נמרי, סרטן חנחר, 30.
- Écrevisse de mer, *cancer merimus*, Linn. סרطן ים.
- Eléphantiasis (נדרם) 79. הזרעת המורס שיפלו בו האברים, גזרם (גדרם).

Le mot traduit par éléphantiasis est rendu dans la version latine d'Avicennes (Livre IV, fes III, traité 3), par éléphantiasis ou lèpre, et voilà sa définition de la maladie : « *Lepra est infirmitas mala, proveniens ex sparsiome cholerae nigrae in corpore toto, quare corruptitur complexio membrorum et forma ipsorum, et figura eorum : et fortasse corruptitur in fine ejus ipsorum continuitas, ita, ut corrodantur membra, et cedant casu, qui fit ab ulceratione. Et est sicut cancer communis corpori toti; fortasse enim ulceratur, fortasse non ulceratur.* »

Emplâtre, רטיה, 38.

Émeraude, *smaragdus* (זמרד) la version traduit par ספיר, סירף (ספיר) le vert du saphir. On trouve dans la traduit par leuco-

- sapphirus, car suivant Hagaon le saphir est une pierre blanche, confondue ensuite avec le diamant, adamas qu'on trouve aussi pag. 53, מרגדי, 53.
- Encens, thus persicum, קדר (כנדר) 33.
- Euphorbe, euphorbia in gener. חלוישקליט, ישות (יתועאת) altération d'heliocopia du grec, 56.
- Faisan, phasianus (טיהוג) 46.
- Farine, קמח, دقيق (דקיק) 23.
- Fenouil, anethum faeniculatum, Linn. רازיאנץ (ראנאנגו) 33.
- Fève d'Egypte, faba Ægyptiaca, פול המצרים, باقلة مصرى 34.
- Fiel de bœuf, مرارة البقر (מרארה אלבקר) 24.
- Figue, ficus corica, Linn. תאנם, תין (תין) 32.
- Figuier, شجر الشين 32.
- Francolin, tetrao-francolinus, Linn. دراج (דראג) 46.
- Froment, frumentius (חנתה) 42.
- Galbanum, Bubon galbanum, Willd. קינה, قنة (קנה) 39.
- Garum, מורים, مرى (בר) 50.
- Gentiane, gentiana, جنطيانا, جنتيانا 30.
- Gentiane grecque, جنطيانا رومى 31.
- Gingembre, anamum zengiber, Linn. גינביל, زنجبيل 33.
— de la Mecque مکی (زنگبیل مکی) 29.
- Gland, glans, גלאש, بلوط (בלוט) 46.
- Goudron, قطران 23.
- Grenade, malum granatum, Linn. רימון, رمان 38.
- Guêpe, vespa, צרעה, زنبور (זבור) 37.
- Harmala, peganum harmala, Linn. שקדא ou חרמל, حرمل (חרמל) 33.
- Herse terrestre, tribulus terrestris, Linn. חסך, حسلك بري (חסך) 54.
- Hoquet, singultus, شنونلات, فی اقى 60.
- Huile, en général, autre que l'huile d'olive (דלה) 21.
— d'olive, שמן זית, زيت 21.

- Huile de rose, שמן ורדים, נְהַן וֶרֶד (דָחֵן וֶרֶד) 30.
Hydrophobie, אַלְפְּנָעַם מִן אַלְמָא (الفرع من الماء) litt. horreur de l'eau, 40.
- Iris, *pseudo acorus*, Linn., glaïeul des marais, גְּלָאַבְּיָול, qui est une altération évidente du latin *gladiolus*, 30.
- Insectes venimeux, *insecta noxia* (הוֹאָם) ; הוֹאָם (הוֹאָם) ; l'hébreu traduit en termes généraux, בעלי הארים (possesseurs veneni), 22.
- Irissa (אִירִסָּא) אִירִסָּא, racine de l'iris violette, *iris germanica*, Linn.
- Joubarbe, *sempervivum*, חַי עַלְם (חי עלם) c'est-à-dire Semper-vivere, 38.
- Jujubier, *ziziphus lotus*, Spreng. (סְדֵר) אלְסְדֵּר, 38.
- Jusquiaume, *hyoscyamus albus*, Linn. בְּגַג. جعجمان
- Lait, *lac*, لبن (לבן) חַלְב, 26.
- Laitue, *lactuca hortensis*, خس مستافى (خس بستافي) חַס בְּסְתָּאַנִּי, l'hébreu dit pavot des jardins, 37.
- Laurier, *laurus nobilis*, Linn. לְאוֹרוֹשׁ גָּאר (غار) Baie de laurier (בח גאר), 31.
- Lavande stéchas, *lavandula stéchas*, Linn. אַסְטוּכוֹדוֹס, اسطوخودس.
- Lentille d'eau, *lenticula stagnina*, *muscus aquaticus*, Linn. طححلب, طحالب, 38.
- Lièvre, *lepus timidus*, Linn. ארנבת, ארנבת, 29.
- Limon, *citrus medica*, Linn. לִימָן,ليمون, 47.
- Lin, *linum usitatissimum*, Linn. כְּתָן (كتان) 35.
- Litharge, *argyretis*, مرתק, مرتك, 56.
- Lyciet des Indes, *lycium indicum*, Cast. *Rhammus infectorius indicus* حَصْنَى هَنْدِي, حصنهندى, 40.
- Mandragore, *atropa mandragora*, Linn. מנדרוגורה, بيروج (بيروه) 26.
- Melilot, *melilotus officinalis*, Linn. אַקְלִיל הַלְוָק (أكليل الملك) litt. couronne des rois. — Melilot à queue de scorpion, *trigonella hamata*, Linn. אַקְلִיל הַלְוָק הַעֲרָב (أكليل الملك المعرب)

- ment sous le nom de racine de serpent. 28
חנוקה, حند قرقا et 29. — Mélilot bleu, *melilotus caeruleus*, Linn. 28.
c'est-à-dire, טרייפלן.
- בادرنجיוה, بادرنجوية ou بادرنجوية, 34.
ארבח טטרנה.
- воднیج نہری (פודנג כהרי) 24.
Menthe aquatique, *mentha aquatica*, Linn. מנטש נור'.
- مشکطر (משכטרא משיר) 25.
Menthe des bois, *origanum fletanum*, Linn. קלומינט, אמשיר.
- מנטשטי, فودنیج (פודנג) 23.
Menthe sauvage, *mentha silvestris*, Linn. מנטשטי.
- جوز ماذل الهدى (מאתל) 58.
Metel (noix de), *datura metel*, Linn. גוז מאתל.
- בליםיה, ניאם (נמאם) c'est à-dire 37.
Menthe des bois, *thymus serpillum*, Linn. אל נמאם.
- דבש, מסל (עסל) 24.
Miel.
- מתרודטום, מתרודיטוס 22.
Moutarde, senevé, *sinapis nigra*, Linn. חרדל.
- תותים, תות (תות) 37.
Mûre, *morus*.
- בירדא גר (סְרָר) 31.
Myrrhe, *myrtus communis*, Linn. הרם, איסן.
- Napte blanc, نقط أبيض (נקט אביז) 33.
Niçafi, vêtement, *niçafi*. בוקראן, שׁוּב נַصָּף.
- Nigelle de Damas, *nigella Damascena*, Linn. ניג. שׁוֹנִין. C'est le *Gith* de Pline, lib. xix, 62. — 33.
- Nitro (ניטר), نترون (נטרון) 37. بورق (בורק).
- Noisette, *nux avellana*, Linn. אוילנס, בנדק (בנדק).
- Noix, *nux juglans*, Linn. גוז (גוז).
- Opium (אופיום) 33. אופי, אופיון.
- Opopanax, *ferula opopanax* (גואושיר) 39. גואושיר.
- Orange, et mieux cédrat, *citrus aurantium*, Linn. אדרוג, אדרוג. Pépin ou graine (ברן אדרוג) 24.

- Oignon, *allium cepa*, Linn. בצל, 41.
Ortie, *urtica urens*, Linn. אורתינה, אנגירה (אנגרה), 39.
Oxymel אוקסימל, סקמיהן (סכביין) 37.
Perdrix, *tetrao perdix*, Linn. פדרין, גל (חבל), 46.
Persil, *apicum petroselinum*, Linn. ברפס, קרفس, 30,
Pierre judaïque (חנור אלהודי) חנור יהודית (*lapis-judaicus*, baguette
d'oursin fossile en forme d'olive, 24.
Pilule ou pastille, בנדאך, טרווציט, 34, 38.
Pistache, *pistacia vera*, Linn. פיסטק, פסטק, 44.
Pigeon (de volière), ים (ים אם), 46.
Pigeonneau (פרاخ הסهام) litt. *colombæ pullus*, פראח אלהם, 23.
Plantago psyllium, Linn. דירחהשלום,قطונה (קטונא), 39.
Poivre long, piment, *piper longum*, Linn. פלפלארוך, דא, פלפל, 33.
— noir, *piper nigrum*, Linn. פלפל אסוד (פלפל אסוד), 33.
— blanc, *piper album*, Linn. לבן, 32.
Poisson, *piscis*, דד, סיק, 66.
Pomme, *malum* (תפוח), תפוח (תפוח), 45.
Pouillot, *mentha pulegium*, Linn. לאציקון התמסח, חיבת הנסח, 24.
Poule (דנאנ), תרנגולת, דجاج, 23.
Poulets, תרנגול קטן, فرايريج sing. فراج.
Pourpier, *portulaca oleracea*, Linn. בורשולינט, רגלה (רגלה), 38.
Radis, raifort sauvage, *raphanus silvestris*, Linn. רדי, רדי (קגל בר), 32.
— אנון מדברי, 49.
Roquette, *brassica cruenta*, Linn. גרגיר (גרגיר), 30.
Rue des jardiniers, *ruta graveolens*, Linn. רודה, סדאב (סדאב); rue
sauvage, רודה מדברית, סדאב בר, 32.
Sagapenum; ferula persica, Linn. סקיפניון (סקביניון) 25.
Scorpion עקרב, עקרב, 26.
Sel, מלח الطعام; sel de cuisine; מלח, מלח.
Serpents חיים, חיית (חיה) sing. 38.

- Sison, *ammi*, נאנחוֹת, 35.
صفب العلب (ענב אלתעלב), Solanum nigrum, Linn. morelle noire, מורייה, 60.
 Soude, אַשְׁנָאָזְרוֹק, *soda*, 25; soude verte, قلی, 33.
 Soufre, שולפּרֵי, *sulfure*, الكبريت (כברית), 24.
 Sucre, סָכוּרִי, *saccharum* (סוכר), 38.
 Suffocation, אַסְכָּרָה, חנוך (הנַּאֲקָה), Suffocation hystérique, litt. suffocation de la matrice (הנַּאֲקָה אלרָחֶם) חנוך הרחם, חנוך הרם, 33.
 Sumac, *rhus coriariae*, Linn. סומאָק, سماق, 50.
 Tamarisc, *tamariscus* (טָמָרִיס), طرفا (טרפא), 37.
 Taureau, *bos taurus*, Linn. שׂוֹר, ثور (טור), 55.
 Terre sigillée, טין החתום, طين مختوم, 27.
 Thériaque grande; תְּרִיאָק הַגְּדָלָה, תְּרִיאָק הקִיבֵּר (אלכְּבֵּיר), thériaque dia-tessaron, litt. thériaque des quatre substances תְּרִיאָק, תְּרִיאָק הארבעת, תְּרִיאָק גְּלִיל (גְּלִיל), thériaque noble, theriaca nobilis, ארבעת תְּרִיאָק נְכָבֵד, 32.
 Truffe, *lyceperdum tuber*, Linn. כְּמָהִים, كماה (כְּמָהִים), 49.
 Ulcération, חַבּוּרָה, نقح (תקראָה), 59.
 Valeriana eltica, Linn. אַשְׁפֵּיק רומי, سنبيل رومي (سنبل), 29.
 Ventouses (המְצִיזָה), קַוּסּוֹת המְצִיזָה plur. מְגֻגָּם sing. מְגֻגָּם (verré de succion), 22.
 Vert de gris, *orugo oris*, זְנַגָּר (זְנַגָּר), וּרְדִּיט, 56.
 Verjus, בּוֹסֵר, جسم, 38.
 Vesce noire, *ervum ervilia*, Linn. כְּרִסְנָה קְפִיפּוּקְלָט, כְּרִסְנָה (כרסנה) c'est-à-dire, אִידְש, 38.
 Vessie, מְקֻוָּה, مَعْنَى (פתחת), 39.
 Vinaigre (לְבָד), חומץ, خل, 22.
 Viola, *viola odorata*, Linn. רַוְאָלֶשׁ, בְּפִסְחָה (בְּכֶפְשָׁח), 21.
 Opium (אַפְּיָן), אַפְּיָן (אַפְּיָן), 26.
 Opopanax, *serula opposita*, Orange, et mieux cédrat, citrus ou graine (ברן אהרג), 5.
 VICTOR GOURLY, RUE GARANDIERE, 5.